



Présentés en AG le 4 juin 2024

**RAPPORT MORAL**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ**

**RAPPORT FINANCIER**







# 1. RAPPORT MORAL

p5



# 2. RAPPORT D'ACTIVITÉ

p7



# 3. RAPPORT FINANCIER ET ANNEXES

p31



# RAPPORT MORAL

2023



# Jonathan Hude-Dufossé

## Le mot du président de l'AFF



Chères adhérentes, chers adhérents,  
Chers membres de la communauté AFF,

Nous avons vécu une année 2023 riche et dense qui a continué d'inscrire l'AFF dans une trajectoire de croissance grâce à l'engagement infaillible de toutes celles et de tous ceux qui la font vivre et rayonner, qui l'animent et la développent. Equipe salariée, membres du conseil d'administration, bénévoles, adhérentes et adhérents : toutes et tous sont les artisans de cette réussite et ont contribué à faire de cette 32ème année, un succès à tous les étages, dans un esprit de partage et de professionnalisme. Je tiens ici à les en remercier avec la plus absolue sincérité.

De la formation aux conférences, des adhésions aux événements locaux et rassemblements internationaux, les chiffres qui vous sont présentés dans le rapport d'activité sont le reflet d'une dynamique réjouissante tout autant que le miroir de notre ambition collective récompensée.

### **Une année record !**

L'AFF n'a jamais compté autant de membres que cette année. Nous sommes ravis d'annoncer que 1 179 personnes ont adhéré à notre association (+7.8% par rapport à 2022), 40% d'entre elles se situent en région et 23% nous ont rejoints pour la première fois. Cela confirme l'attractivité de notre secteur et d'un métier d'avenir, porteur de sens.

Premier réseau de fundraisers francophones, nous nous sommes dotés d'une stratégie volontariste visant à proposer des

rencontres et événements au plus près de notre communauté de fundraisers. Cette communauté, engagée sur tout le territoire, s'organise, se fédère et se rassemble pour partager et propulser notre action au service de l'intérêt général et du bien commun. Nous avons renforcé la dynamique d'animation de nos 10 groupes régionaux et de nos groupes et clubs métiers qui se sont activement mobilisés pour organiser 50 rendez-vous à Paris et en région, rassemblant au total plus de 2 500 fundraisers !

Nous portons l'ambition de poursuivre cette croissance et ce dynamisme dans les années à venir pour fédérer et engager toujours plus les membres de notre secteur.

Cette année a également été marquée par l'augmentation du nombre de conférences, de séminaires et de journées de formation - consacrant pour l'AFF des résultats au-delà de notre année référence de 2019.

Si l'activité de l'AFF est en croissance, son résultat est légèrement déficitaire. Ce déficit est le fruit d'une politique choisie d'investissement dans les ressources humaines, qui font la force du quotidien de notre association, et la conséquence subie de l'inflation.

### **Penser, transmettre et diffuser la générosité.**

Le métier de fundraisers est un métier d'utilité sociale en plein essor. L'AFF s'inscrit dans la professionnalisation en continu de ses pratiques, de ses savoir-faire et dans une démarche éthique et responsable.

Accompagner les fundraisers dans l'identification des tendances nouvelles et des leviers d'innovation cette année demeure un

axe fort de notre travail, avec une semaine de conférences intégralement dédiée à l'innovation en fundraising et des contenus exclusifs dans notre magazine trimestriel Fundraizine.

A travers son Fonds de dotation Symmachia, l'AFF continue de porter, d'encourager et d'accompagner la nouveauté dans notre secteur. L'aboutissement de notre première promotion du Programme d'Aide au Développement Associatif (PADA, avec le soutien de la fondation Caritas) et le succès du lancement de sa deuxième promotion, nous ont convaincus de la pertinence de ce programme.

Un accompagnement du secteur qui passe aussi par le développement d'études menées conjointement par l'AFF et ses partenaires. La publication de notre étude sur les rémunérations a permis de faire un état des lieux pour les professionnels du fundraising en France et de prendre de la hauteur par une comparaison internationale. Nous avons continué de soutenir la recherche à travers Symmachia et ses partenaires comme l'IFMA (Institut Français du Monde Associatif).

Ces logiques d'alliance se déclinent aussi à l'international et s'inscrivent dans la dynamique de partage et d'inspiration mutuelle chère à notre association : participation au séminaire européen de partage d'expertise organisé par EFA (European Fundraising Association), dont l'AFF est membre fondateur, ou encore à l'IFC (International Fundraising Congress). Notre engagement dans le mouvement mondial du Giving Tuesday - importé en France par notre directrice il y a 6 ans - s'ancre dans ces logiques d'alliance au service du développement de la générosité. Nous sommes fiers de le coordonner et de le voir se développer et rayonner.

## **Une AFF repensée au service de la société de demain.**

L'AFF poursuit son chemin de transformation et ses chantiers stratégiques : AFF 2024-2029, évolution de l'identité graphique et refonte du site web sont les chantiers qui dessineront en 2024 les nouveaux enjeux et attributs de l'AFF. Se projeter dans l'avenir, c'est aussi accélérer SoFundraisers, notre programme de mentorat entre pairs pour accompagner les plus juniors d'entre nous.

En définitive, nous pouvons être fiers du travail accompli et reconnaissants de l'engagement de toutes nos parties prenantes pour avoir fait de 2023 une année d'action record.

Cette effervescence intervient dans le contexte d'une société qui se fracture et d'une population dont les besoins s'accroissent et pour laquelle la générosité privée est un relai essentiel à l'action publique et oeuvre à (re) faire société.

**Clef de voûte de l'édifice associatif et passeurs de générosité, les fundraisers sont un maillon essentiel de la chaîne de solidarité, ils donnent les moyens aux utopies de devenir réalité, aux urgences d'être traitées et aux crises d'être résolues.**

Nous sommes des créateurs de possibles, infatigables optimistes mettant notre énergie, nos idées et notre expertise au service des communs tout en ayant conscience que nous ne sommes pas la solution mais l'un de ses nombreux artisans en interdépendance.

Plus que jamais, le rôle de l'AFF se fait essentiel et nous en prenons toute la mesure autant que notre part pour développer la générosité.

Car si la générosité est une valeur, la développer est un métier !



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



Association Française des  
**Fundraisers**

# Sommaire

## Introduction

### Partie 1 :

## Fédérer, animer, mobiliser

1. Les adhérents au coeur de l'AFF
2. Le déploiement en région
3. L'animation des groupes
4. Le programme de mentorat

### Partie 2 :

## Monter en compétences

1. **Le centre de formation**
  - Certification professionnelle (3 modalités)
  - Formation intra
  - Formation inter
  - Accompagnement
  - Partenariat
2. **Les événements de l'AFF**
  - le Séminaire francophone de la collecte de fonds
  - La conférence pour l'enseignement supérieur, la recherche et la santé
  - La conférence culture
  - la conférence innovation
  - Les rendez-vous de l'AFF
3. **Le centre de ressources**
  - La newsletter
  - Le Fundraizine



### Partie 3 :

## Sensibiliser au fundraising et à la culture du don

1. Giving Tuesday
2. L'AFF à l'international
3. L'étude de rémunération
4. **Symmachia : le fonds de dotation de l'AFF**

### Conclusion :

## Projettons-nous en 2024!

# Introduction

L'année 2023 a été celle du partage et de l'engagement de notre belle communauté des fundraisers qui ne cesse de s'accroître ! Nos 1200 adhérents ont répondu présents avec enthousiasme aux événements organisés tout au long de l'année et que nous avons souhaité renforcer pour permettre toujours plus d'occasions de rencontres, d'échanges et de montée en expertise.

Les temps forts n'ont pas manqué : Les fundraisers se sont retrouvés pour partager leurs pratiques et leurs enjeux grâce aux conférences dédiées aux secteurs de l'enseignement supérieur de la recherche et de la santé et au secteur de la culture. Le Séminaire francophone de la collecte de fonds du mois de juin a permis à tous les acteurs clés de l'intérêt général de se connecter et de co-construire le fundraising de demain, en battant tous les records de présence ! L'année a également marqué le grand retour de la conférence sur l'innovation, thématique au cœur de l'ADN des fundraisers et qui infuse l'ensemble de nos événements.

Malgré les défis auxquels elle est confrontée, notre communauté reste plus que jamais engagée et solidaire. C'est ce qui fait la force de l'AFF ! Grâce à l'implication de nos coordinateurs régionaux et coordinateurs de clubs, de nombreuses rencontres ont pu se tenir à travers la France et au plus près de vos métiers et de vos enjeux. Les fundraisers se sont rencontrés pour échanger des idées, des pratiques très concrètes et développer des synergies, dans des formats variés et adaptés aux enjeux de chaque secteur, métier, région ; Afterworks, rencontres sur site, visios, fundraising tour des questions juridiques,...

Le programme de mentorat Sofundraiser, a accueilli une deuxième promotion de talents émergents dans le domaine du fundraising. Ce programme, animé par des fundraisers bénévoles mentors et coordinateurs, reflète les valeurs d'entraide, de partage et d'engagement de notre beau réseau professionnel. C'est surtout une belle aventure humaine !

Nous poursuivons également le développement des ressources mises à la disposition de nos adhérents. Au côté des Newsletters, replays et présentations, votre magazine Fundraizine a fait son retour (plébiscité) au format papier, pour vous permettre de conserver et relire les articles et dossiers thématiques à loisir !

Plus que jamais les métiers du fundraising sont multiples. Ils se complexifient, requièrent des compétences et savoirs-être variés qui nécessitent formation et adaptation aux évolutions de la société et des technologies. Le centre de formation de l'AFF a continué à développer son offre de formations, individuelles ou pour les équipes, courtes ou certifiantes (CFF ou parcours certifiant), avec de nouvelles thématiques telles que l'IA. Les formations intra développées sur-mesure pour les organisations et leurs équipes ont également connu un grand succès. Les compétences et l'inspiration doivent se nourrir en permanence : c'est le rôle de nos conférences et webinaires auxquels vous participez toujours plus nombreux.

L'AFF s'est engagée depuis ses origines dans la reconnaissance et l'accompagnement des métiers du fundraising. Afin de donner des outils aux organisations et aux professionnels, nous avons engagé la révision de notre référentiel des métiers du fundraising. L'identification des compétences clés et des fourchettes salariales en sont les piliers. La publication de l'étude de rémunération cette année est un temps fort de cette démarche attendue dans un contexte inflationniste où les questions de rémunération influencent le pouvoir d'achat des fundraisers et la gestion de la masse salariale pour les organisations.

Dans cette période d'incertitude et de crises aux multiples visages, l'édition 2023 de Giving Tuesday a été plus fructueuse que jamais en termes de mobilisation généreuse.

Nous ne vous en disons pas plus ! **Vous découvrirez dans ce rapport d'activité, toutes les initiatives menées collectivement, avec et pour les fundraisers, pour faire grandir les métiers du fundraising et donner aux professionnels les outils et l'inspiration au service de leurs organisations et des causes qu'elles servent !**

Un grand merci au Conseil d'Administration, au bureau, à toute l'équipe, et à nos membres pour votre soutien continu et indéfectible ! Ensemble, continuons d'écrire l'histoire de l'AFF et du fundraising !

Bonne lecture !

Yaële Aferiat, directrice de l'AFF

# L'Association Française des Fundraisers

Depuis 1991, l'Association Française des Fundraisers - AFF - est le **réseau des professionnels du fundraising et du mécénat au service de l'intérêt général**.

L'AFF a pour vocation d'informer, de former et de fédérer l'ensemble des professionnels de la collecte de fonds des secteurs de l'intérêt général : solidarité, action sociale, santé, enseignement supérieur, recherche, culture, environnement, confessionnel, sport... et d'accueillir les professionnels des secteurs émergents, tels que le secteur hospitalier ou les collectivités territoriales. L'AFF a pour mission de faire connaître les spécificités des métiers du fundraising.

## DES MISSIONS

L'AFF a pour missions :

- **Développer et animer un réseau de professionnels** en favorisant le partage entre pairs, l'identification et la promotion des bonnes pratiques
- **Informer les fundraisers** avec la newsletter, le site web, Fundraizine, les rencontres entre professionnels, les ouvrages Les clés du fundraising et Les clés du fundraising digital
- **Former les fundraisers** : L'AFF est aussi un organisme de formation agréé avec :
  1. Certificat Français du Fundraising en partenariat avec l'ESSEC depuis 2005
  2. 20 modules de formation à la carte / en parcours
- **Valoriser le métier** et le faire reconnaître comme une profession à part entière ; création du Référentiel des métiers du fundraising avec l'APEC, enregistrement du titre de Directeur(trice) de la collecte et du mécénat au RNCP

## DES VALEURS

### Ouverture

Ouverte sur le monde, l'AFF met la nouveauté et l'innovation au cœur de ses préoccupations. Elle est à l'avant-garde d'un métier en évolution qui, chaque jour, construit sa reconnaissance et sa légitimité.

### Engagement

Les adhérents de l'AFF sont des professionnels engagés. Ils trouvent en l'AFF un réseau qui leur permet de porter leurs engagements au plus haut en construisant l'excellence de leur métier de fundraiser.

### Partage

L'AFF est un réseau d'individus construit dans une logique d'échanges, de mutualisation, de partage et de solidarité entre ses adhérents.

### Exigence

Revendiquant un monde du fundraising professionnel transparent et porteur d'éthique, l'AFF attache une grande importance à la qualité des services qu'elle propose et des actions qu'elle mène.

### Convivialité

La communauté de professionnels impliqués et passionnés que représente l'AFF permet d'assurer lors des événements, rencontres et échanges, une ambiance placée sous le signe du professionnalisme et de la convivialité.

# 2023 en quelques chiffres

## Le réseau

**1180** adhérents : **683** en Ile-de-France et **472** en région et à l'international

**50** rendez-vous, à Paris et en régions dont **4** conférences, rassemblant **2500** fundraisers

**18** groupes sur un secteur, un métier ou une région

## Les formations

**665** personnes formées

**45** sessions de formation

**18** <sup>ème</sup> promotion du CFF

## Les ressources en fundraising

**1070** documents disponibles sur le site internet [www.fundraisers.fr](http://www.fundraisers.fr)

**5425** abonnés à la Newsletter bimensuelle

**4** numéros de *Fundraizine*

# Ils ont animé l'AFF en 2023

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Jonathan  
Hude-Dufossé**

PRESIDENT  
Epic Foundation



**Ann  
Avril**

VICE- PRESIDENTE  
UNICEF France



**Olivier  
Loock**

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
Association Valentin Haüy



**Damien  
Cousin**

TRESORIER  
CCFD-Terre Solidaire



**Marie-Eve  
Lhuillier**

VICE-SECRETARE  
Greenpeace France



**Benoît  
Alain**

ADMINISTRATEUR  
Isoskele



**Zoé  
Macêdo**

ADMINISTRATRICE  
Institut Curie



**Vincent  
Créhalet**

ADMINISTRATEUR  
Action contre la faim



**Laurent  
Mellier**

ADMINISTRATEUR  
Institut Imagine



**Fanny  
Pelletier**

ADMINISTRATRICE  
Les Nuits de Fourvière



**Céline  
Morel**

ADMINISTRATRICE  
Fondation Mines-Télécom



**Jean-Christophe  
Chamayou**

ADMINISTRATEUR  
Lafayette Associés

Lors de l'Assemblée Générale 2023, **Ann Avril** a remplacé **Joel Echevarria** qui quitte le CA, à la vice-présidence. **Damien Cousin** a remplacé **Zoé Macêdo** en tant que trésorier, cette dernière restant administratrice. **Stéphanie Lanson** et **Charlotte Lerat-Fortun** ont laissé leur place à **Fanny Pelletier**, **Céline Morel** et **Jean-Christophe Chamayou**.

## L'ÉQUIPE SALARIÉE

Ils sont vos interlocuteurs pour toute demande concernant la vie de l'association.



**Yaële Aferiat**

Directrice



**Caroline Marry**

Responsable formation



**Tiphaine Duchénoy**

Responsable programmation



**Vivien Berger** puis  
**Eléonore William**

Responsable communication  
et développement



**Sylvaine Durivault**

Responsable administrative



**Sharon François**

Gestionnaire formation



**Mélissa Tovar**

Chargée de programmation



**Manon Noel**

Chargée de communication



**Giovanni Verduci**

Chargé de vie associative et  
chef de projet transverse



**Mehdi Elkebir** puis  
**Aissatou Diakhaby**

Assistant administration en  
alternance



**Isabelle Duparcq**

Cheffe de projet  
programmation et  
événementiel



**Louise Boulassier**

Assistante de communica-  
tion en alternance



**Andréa Samuel**

Assistante administrative



Un grand merci à tous **les bénévoles** qui accompagnent  
l'association tout au long de l'année et sur les événements.

## LE RÉSEAU

Ils font partie des adhérents qui jouent un rôle essentiel dans la coordination d'un groupe spécifique ou d'une région. Ils contribuent à renforcer le réseau des fundraisers dans toute la France.



**Juliette Demares**  
CLUB COLLECTIVITÉS  
Métropole Rouen Normandie



**Florian Sarrebeyroux**  
CLUB COLLECTIVITÉS  
Ville de Tours



**Florence Fabre**  
CLUB COLLECTIVITÉS  
Montpellier Méditerranée  
Métropole



**Marianne Maillot**  
GROUPE CONSULTANTS  
INDÉPENDANTS & AU-  
VERGNE-RHÔNE-ALPES  
Vision philanthropie



**Catherine Sudres**  
GROUPE CONSULTANTS  
INDÉPENDANTS  
Causes & Co



**Roland Raymond**  
GROUPE CONSULTANTS  
INDÉPENDANTS  
Fundraising conseil



**Marine Conejero**  
GROUPE CONSULTANTS  
INDÉPENDANTS  
Conejero Marine



**Guillaume Housse**  
CLUB CULTURE  
Château de Vaux-le-Vicomte



**Tony Favier**  
CLUB CULTURE  
Centre de Musique Baroque de  
Versailles



**Jennifer Hallot**  
GROUPE GRAND DONATEUR  
Les Petits frères des Pauvres



**Lucie-Anne Henri**  
GROUPE GRAND DONATEUR  
ESSEC



**Céline Morel**  
CLUB ESR  
Fondation Mines-Télécom



**Pauline Leroux-Colin**  
CLUB ESR  
Fondation Dauphine



**Solenne  
Couraye du Parc**  
CLUB ESR  
Fondation Sorbonne Université



**Charlotte Henry**  
GROUPE MÉCÉNAT ET  
PARTENARIATS  
Voies Navigables de France



**Camille Dijan**  
GROUPE MECENAT ET  
PARTENARIATS  
France parrainages



**Virginie Negri**  
CLUB SANTÉ  
Phoceo



**Aurélie Leclercq**  
CLUB SANTÉ  
CHRU Lille



**Raphaëlle Surun**  
CLUB SANTÉ & OCCITANIE  
CHRU Toulouse



**Olivier Looock**  
CLUB SOLIDARITÉ  
Association Valentin Haüy



**Frédérique Reine**  
CLUB SOLIDARITÉ  
Fédération française de cardiologie



**Véronique Desnoyers**  
CLUB SOLIDARITE  
Les Petits frères des Pauvres



**Cécile Delille \***  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
France Handicap



**Hélène Grevot \***  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
Centre Léon Bérard



**Corinne Berty**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
Fondation Institut Lyfe



**Emilie Blanquaert**  
BRETAGNE  
Blanquaert Emilie



**Cécile Baudouin**  
BRETAGNE  
Orchestre National de Bretagne

\* remplacées par Marianne MAILLOT et David AJASSE



**Chloé Minereau**  
BRETAGNE  
Ligue contre le cancer 35



**Virginie Taupenot**  
BOURGOGNE FRANCHE  
COMTÉ  
Co-Alliance



**Sophie Pouchet-  
Pellerin**  
BOURGOGNE FRANCHE  
COMTÉ  
Burgundy School of Business



**Julie de Sloover**  
BOURGOGNE FRANCHE  
COMTÉ  
Saline Royale



**Nadine Winkler**  
GRAND EST  
C.CITÉ Fédération des aveugles  
Alsace lorraine et Grand Est



**Aurélie Reder**  
GRAND EST  
Metz Mécènes Solidaires - Fonds  
de dotation



**Magalie Petit**  
HAUTS-DE-FRANCE  
15<sup>MA</sup>



**Christine  
de Sainte-Marie**  
HAUTS-DE-FRANCE  
Élevages sans Frontières



**Jessica Crochot**  
ILE-DE-FRANCE  
France parrainages



**Mélina Sahli**  
NOUVELLE AQUITAINE  
Watt for change fonds de dotation  
de Valorem



**Fabienne Segala**  
NOUVELLE AQUITAINE  
Le cercle jaune



**Fanny Lepoivre**  
PAYS DE LA LOIRE  
Fonation territoriale de Loire-  
Atlantique



**Frédérique Pinson**  
PAYS DE LA LOIRE  
Fondation Nantes Université



**Chloé Baunard-Pinel**  
PAYS DE LA LOIRE  
Apprentis d'Auteuil



**Christel Olimé**  
SUD  
Consultante



**Christelle Nimeskn**  
SUD  
Fondation de France



**Joëlle Perrault**  
SUD  
Châteauvallon-Liberté



**Agnès Trincal**  
OCCITANIE  
Fondation ISAE - SUPAERO

L'AFF s'engage pleinement envers ses adhérents à travers tout le territoire. Nous avons renforcé notre présence nationale en établissant des espaces pour les fundraisers, à travers nos groupes régionaux ou nos groupes sectoriels pour l'enseignement supérieur, la culture, la santé, et bien d'autres. Ces initiatives sont essentielles pour créer des liens solides entre pairs et favoriser la montée en compétence.

## 1. LES ADHÉRENTS AU CŒUR DE L'AFF

**1179 professionnels ont adhéré** à l'AFF en 2023, ce qui marque une année record ! Nous avons organisé 4 réunions d'accueil des nouveaux adhérents.

### Le cercle des adhérents s'élargit

Parmi les adhérents 2023, 415 ont rejoint l'AFF pour la première fois.

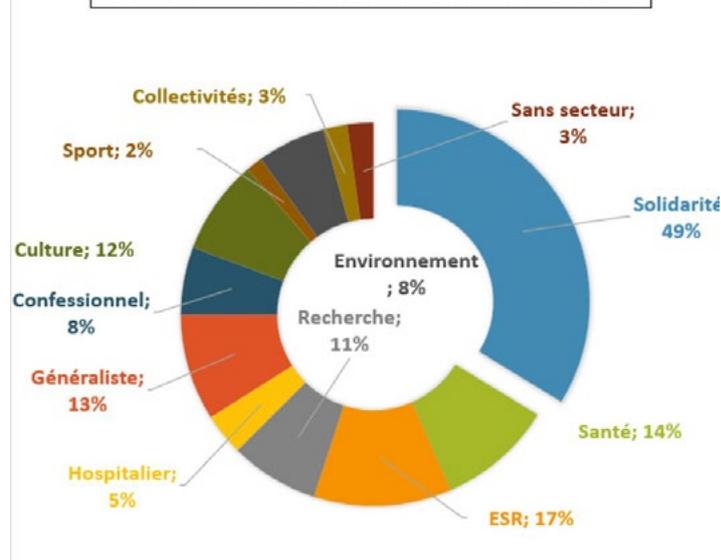
269 sont des fidèles : ils renouvellent leur adhésion tous les ans.

677 ont réintégré l'association suite à une ou plusieurs années sans adhérer. Parmi eux, 66 sont considérés comme réactivés (adhésion renouvelée sur 3 années consécutives).

### La répartition sectorielle des adhérents

Les adhérents de l'AFF sont principalement issus des secteurs historiques de la collecte de fonds : la solidarité est représentée à 49% en 2023, l'enseignement supérieur à 17%, et la santé à 14%.

RÉPARTITION SECTORIELLE DES ADHÉRENTS 2023



### « ILS EN PARLENT ! »

Se confronter à tout un nouveau champ d'activités est un challenge que l'on supporte encore mieux si l'on est accompagné, bien de surcroît. Je me suis donc naturellement tourné vers les acteurs de ce champ si particulier qu'est le « fundraising », le mécénat, la philanthropie et trouvé sur mon chemin l'AFF. **A mesure que je fréquente l'association, j'apprécie son travail de facilitateur dans la mise en relation entre professionnels « apprentis » et « confirmés » lors de formations, bien sûr, mais aussi de rencontres diverses, des plus simples, comme les afterworks, aux plus élaborées, comme le séminaire de juin, des plus détendues autour d'une tasse de thé/café aux plus sérieuses lors de conférences d'experts**



**Jan Oliva**  
Chargé de mission développement & partenariats - Fondation Maison des sciences de l'homme

## Adhérer à l'AFF, c'est quoi ?

- Appartenir à **un réseau de professionnels** et rencontrer ses homologues au cours d'événements réservés aux adhérents (petits-déjeuners, afterworks, journées de formation à tarif préférentiel)
- Être **à la pointe de l'information et de l'innovation du fundraising** à travers un abonnement gratuit au magazine trimestriel *Fundraizine* et à la newsletter bimensuelle, ainsi qu'un accès illimité à la base documentaire.
- **Monter en compétences** grâce à des formations, séminaires et conférences dédiés aux enjeux d'un secteur, d'un métier ou d'une expertise, au bénéfice de votre carrière et de votre organisation.
- Profiter d'un **accompagnement carrière** : l'AFF est un allié dans votre vie professionnelle et celle de vos équipes en vous donnant les outils pour vous professionnaliser et avancer dans votre carrière de fundraiser.
- Donner à l'AFF les moyens d'agir pour la **reconnaissance de la profession de fundraiser** et pour la valorisation de ces métiers qui agissent au service de l'intérêt général.

Le statut d'adhérent est à titre individuel sur base annuelle (de janvier à décembre). S'il s'adresse aux professionnels en tant qu'individus, les structures peuvent également prendre en charge l'adhésion de leurs collaborateurs puisque leur montée en compétences est un apport pour les organisations d'intérêt général.

### Adhérer à l'AFF, c'est aussi : signer le code de déontologie.

La confiance des donateurs est le préalable au don et au développement de la philanthropie. Cela se traduit par le respect de la volonté des donateurs et par le respect des bénéficiaires.

Ce capital confiance, indispensable à notre métier, est une de nos priorités. Pour garantir le respect des bonnes pratiques, l'AFF a élaboré dès son origine un code de déontologie, signé par tous les adhérents

La charte de déontologie du mécénat d'entreprise répond à ces critiques ainsi qu'aux attentes de ces acteurs. Elle marque une responsabilisation collective du secteur pour faire progresser les pratiques. L'AFF a participé à la réalisation de cette charte au sein de la Coordination Générosités et la fait signer par tous ses adhérents.



## 2. LE DÉPLOIEMENT EN RÉGION

Animer un réseau de professionnels passe par des rencontres régulières aux formats variés. Petits-déjeuners thématiques, afterworks conviviaux ou encore déjeuners entre professionnels sont autant de moments d'échanges et d'opportunités de networking pour les fundraisers. En 2023, c'est 50 rendez-vous à Paris et en région et 2500 participants.

### La vie des régions en 2023

Parce que les fundraisers qui constituent son réseau sont partout en France, l'AFF a renforcé ses activités en région grâce à **l'implication d'adhérents dans les groupes régionaux**.

## Les groupes régionaux de l'AFF

Aujourd'hui, l'AFF compte **10 groupes régionaux**.

Les objectifs des groupes en région sont multiples :

- Animer et encourager le dynamisme du réseau des fundraisers en région
- Répondre au mieux aux attentes locales
- Favoriser le rayonnement de l'AFF
- Développer en région les actions d'information et de networking

Chaque groupe régional s'attache à promouvoir les bonnes pratiques du fundraising, le code de déontologie de l'AFF, ainsi que des valeurs de générosité, de transparence et d'altruisme.

La programmation des groupes régionaux comprend **des afterworks, des matinales et des rencontres thématiques comme le fundraising tour**.

**Merci à tous les coordinateurs des groupes et aux bénévoles impliqués à leurs côtés !**



### 2.1. Île-de-France

La région Île-de-France, coordonnée par **Jessica Crochot** s'est démarquée par l'organisation de **trois afterwork conviviaux** à Paris, offrant ainsi aux adhérents des moments d'échanges informels enrichissants. Cette initiative, portée par la coordination bénévole de Jessica Crochot et Camille Dijan, vient **compléter la programmation nationale en associant convivialité et proximité**.

### 2.2. Auvergne-Rhône-Alpes

Le groupe régional AURA a poursuivi l'organisation d'événements en présentiel, débutée en 2022. Grâce aux coordinatrices, **Cécile Delille**, **Corinne Berty** et **Hélène Grévoit**, les rendez-vous ont été présents: deux matinales ont été organisés dont la **3<sup>e</sup> édition de la Matinale Mécénat des Nuits de Fourvière** organisée par Fanny Pelletier et l'équipe de Co-Influence sur la thématique « les Nouveaux visages du mécénat ». Ensuite, le Fundraising Tour s'est rendu en Auvergne en mai, sur **la thématique des actualités juridiques et fiscales animée par Wilfried Meynet du Cabinet Kelten**. Une deuxième session a eu lieu en format Webinaire.

**Sept AFFterworks** ont été organisés en 2023 entre Lyon, Grenoble et Saint-Etienne, des moments conviviaux par excellence.

Enfin, l'ensemble des coordinateurs se sont rendus à Lyon, lors du séminaire résidentiel. Des moments d'échanges, de partages d'idées, qui sont aussi l'occasion de rencontrer les homologues des autres régions. Visite de Lyon, dîner dans un bouchon lyonnais étaient également au menu de ces 2 journées lyonnaises.

2023 a aussi été marquée par le départ de **Cécile Delille** pour une belle raison : l'arrivée de ses jumeaux !



Séminaire résidentiel, septembre 2023

### 2.3. Hauts-de-France

Une matinale Fundraising Tour a été proposée en mars sur une **mise à jour juridique et fiscale avec l'intervention experte de Maître Stéphanie Vandalle, avocat associé chez Deloitte**.

Avec la nouvelle **dimension régionale du Giving Tuesday en 2023**, l'AFF Hauts-de France a organisé un afterwork en septembre dédié au mouvement qui a réuni une trentaine de fundraisers, La tournée lilloise du Giving Tuesday, organisée par **Magalie Petit** et **Christine de Sainte Marie** coordinatrices régionales AFF, accompagnées de Vivien Berger a mis en lumière celles et ceux qui portent des projets de générosité avec la rencontre de 6 porteurs de projets et une mise à l'honneur d'autres initiatives sur les réseaux sociaux.

## 2.4. Occitanie

Les coordinatrices **Agnès Trincal** et **Raphaëlle Surun** ont eu à cœur de poursuivre les rencontres en présentiel.

En partenariat avec Team One Groupe, la première **rencontre thématique autour des enjeux du mécénat dans la stratégie RSE des entreprises**, sous le prisme des dernières évolutions de la loi PACTE a été un beau succès.

En septembre c'est l'**association SOS Méditerranée qui a pu présenter sa stratégie de collecte**, avec Claire Fabry-Cassin leur responsable mécénat et partenariats privés.

Deux afterworks ont été proposés, un premier avant la saison estivale, **un apéro-tapas dans le centre Toulousain** et un en fin d'année **au Toulouse Football Club**. La responsable RSE du Club a ainsi pu faire visiter le bord de terrain et partager avec les fundraisers présents leur stratégie de développement et fonds de dotation.

## 2.5. Nouvelle Aquitaine

Les bénévoles du groupe Nouvelle Aquitaine font partie des plus actives. Coordonné par **Mélina Sahli** et **Fabienne Segala**, le réseau local d'adhérent est en cours de consolidation et les gens commencent à mieux se connaître. Dans cette optique, 3 matinées ont été organisées : **Une visite de la Fondation de France Sud-Ouest** avec présentation de ses activités et une **matinale de la Maison des Parents Ronald McDonald** suivie d'une prestation de collecte de fonds "sans filtre" très appréciée des participants.

Afin de permettre à un maximum d'adhérents d'être présents, ce sont 4 webinaires qui ont eu lieu : **le fundraising tour s'est tenu en format webinaire, en janvier sur la thématique des actualités juridiques et fiscales et a été animé par Wilfried Meynet du Cabinet Kelten**. Une deuxième **rencontre, la Fondation SNCF en Nouvelle Aquitaine** a permis de découvrir et comprendre les actions et enjeux de la Fondation, accompagnés d'un témoignage d'expert. Un troisième webinaire a fait découvrir **le travail réalisé sur « Le guide des consultants AFF »** avec Marianne Maillot. Pour finir, une **deuxième édition des experts en visio** a été organisé par Kate de Montjoye en décembre.

Et comme rien ne vaut la convivialité du présentiel, **un AFFterwork s'est tenu à Bordeaux** en mars ainsi qu'**un déjeuner de rentrée à Biarritz** en octobre.

**4 Ateliers Co-Développement** organisés par **Mélina Sahli** se sont déroulés avec pour objectif de répondre à la problématique de l'un des participants, en utilisant les techniques d'intelligence collective.

## 2.6 . Grand-Est

2023 a été une belle année pour la région Grand Est avec comme volonté de diversifier les formats, grâce à la coordination de **Nadine Winhler** et **Aurélie Reder** 2 matinées ont permis d'aborder **l'entrepreneuriat au service de la collecte de fonds : « Quand et comment devient-on fundraiser ?** A quel moment décide-t-on de se lancer dans l'entrepreneuriat ? » ; puis c'est **l'angle juridique et le code du mécénat avec le fundraising tour** qui ont été à l'honneur en juin en Moselle avec un 360° sur les actualités juridiques et fiscales autour de notre métier.

Un webinaire a été proposé en fin d'année avec **une intervention riche sur les influenceurs et leur rôle pour réussir une campagne de plaidoyer**, augmenter sa notoriété, recruter de nouveaux bénévoles ou acquérir des donateurs.

Un groupe régional ne serait rien sans **une grande convivialité ! Ainsi ce sont 2 stammtisch** qui ont été organisés côté Alsace et **2 afterworks** si on traduit côté Lorraine.



## 2.7 . Pays de la Loire

L'année 2023 a marqué une année de relance pour la région grâce aux coordinatrices **Fanny Lepoivre**, **Frédérique Pinson** et **Chloé Baunard-Pinel**. Deux événements ont rassemblé la communauté locale : la rencontre du **fundraising tour sur l'actualité juridique et fiscale** et **un afterwork** le 11 juillet, moment de retrouvaille important pour les fundraisers.

Par ailleurs, le **lancement du programme de mentorat de la fondation territoriale** 44 inspiré du programme national SoFundraisers a réuni 8 binômes de mentor mentee dans la solidarité.

## 2.8. Bretagne

Afin d'encourager la cohésion des actrices et acteurs du réseau AFF en Bretagne, quatre événements majeurs ont été organisés en 2023, grâce à la coordination active de **Cécile Baudouin**, **Emilie Blanquaert** et **Chloé Minereau**.

Un webinaire du **fundraising tour sur l'actualité juridique et fiscale du mécénat**, animé par Gaëlle

Russo, a permis de relever les dernières modalités du dispositif et de mieux les appliquer.

**Une soirée** en comité restreint d'irréductibles fundraisers s'est tenue en mai et a permis de révéler un nouveau trio breton avec l'arrivée de Chloé Minereau, nouvelle bénévole. **Un AFFterwork pour le lancement de Giving Tuesday**, s'est tenu le 13 novembre à Rennes. Grâce à l'engagement de Pauline Clatot de l'Agence du Don, la soirée de lancement a réuni les fundraisers autour d'une cause commune : l'intérêt général ! Une déclinaison bretonne du Giving Tuesday « Devezh ar Vrokusted » a été imaginée par les équipes de l'AFF, et a rencontré un franc succès !



### 3. L'ANIMATION DES GROUPES

#### CHIFFRES CLÉS

8 groupes de professionnels

5 groupes sectoriels et 5 groupes métiers

#### 2.9. Bourgogne Franche-Comté

Les coordinatrices **Virginie Taupenot**, **Sophie Pouchet-Pellerin** et **Julie de Sloover** ont animé la communauté en 2023. Deux rencontres en présentiel en Bourgogne Franche-Comté ont eu lieu : **A l'Arche (Dijon)** en octobre, après un accueil de Juliette Seeuws-Nicoli, Directrice de l'Arche à Dijon, les participants ont pu se présenter et échanger sur leurs attentes, leurs problématiques et les bonnes pratiques du fundraising. Un second rendez-vous s'est tenu au **<<97>> Myceliandre (Besançon)** avec un accueil de Nicolas Jeudy, co-gérant du lieu.



#### 2.10. Région SUD

La région sud, coordonnée par **Christel Olimé**, **Christelle Nimeskin** et **Joelle Perrault** a organisé 2 matinales sur **<< Comment segmenter et fidéliser donateurs et testateurs ? >>** et sur **les rencontres rédacteurs du « Guide des consultants indépendants »**, deux moments riches en apprentissage. Près de **5 afterworks se sont tenus en 2023, un record** ! Celui de novembre étant en lien avec le mouvement Giving Tuesday.

L'AFF s'engage pleinement à répondre aux besoins spécifiques de chacun de ses membres en mettant en place des groupes métiers et sectoriels dédiés.

**Le club Solidarité**, animé par **Olivier Look**, **Frédérique Reine** et **Véronique Desnoyers**, a organisé 3 déjeuners ainsi qu'un **atelier prospectif accueilli par la Fondation de France** en 2023. Il y a également eu beaucoup d'échanges via WhatsApp,

**Le club ESR**, animé par **Céline Morel**, **Pauline Leroux Colin** et **Solenne Couraye du Parc** a maintenu un **rythme régulier et stimulant** pour ses membres en organisant 4 déjeuners.

**Le club Culture**, animé par **Guillaume Housse** et **Tony Favier**, a organisé 3 déjeuners et des visites passionnantes, notamment **à l'Institut du Monde Arabe et chez Radio France, ainsi qu'un atelier prospectif à l'Opéra Comique.**

**Le groupe Mécénat et Partenariat d'Entreprise** animé par **Camille Djian** et **Charlotte Henry** a accueilli une nouvelle coordinatrice et a organisé des **rencontres thématiques sur des sujets clés comme la gestion des contreparties.**

**Le groupe Grands Donateurs** animé par **Jennifer Hallot** et **Lucie-Anne Henri** a maintenu des échanges dynamiques par email et des rencontres ponctuelles, dont une thématique chez **Greenpeace.**

**Le club Santé/Hospitalier** animé par **Virginie Negri**, **Aurélie Leclercq** et **Raphaëlle Surun** a organisé des **rencontres virtuelles autour de thèmes pertinents tels que les fondamentaux des grands donateurs et les spécificités RGPD**, ainsi qu'une rencontre en présentiel au FIAP.

Le club **Collectivité** animé par **Juliette Demares**, **Florian Sarrebeyroux** et **Florence Fabre** est en constante croissance, ce club a accueilli un nouveau coordinateur et a proposé des **thématiques variées comme le cadre juridique et les plateformes de collecte**.

Ces initiatives témoignent de la diversité et de la vitalité des groupes régionaux et sectoriels au sein de l'AFF, offrant aux membres des opportunités d'apprentissage et de réseautage au plus près de leurs enjeux et besoins.



## 4. LE PROGRAMME DE MENTORAT - SOFUNDRAISERS

Dans un secteur relativement jeune mais en mutation constante, le métier de fundraiser n'est pas toujours facile à appréhender et à pratiquer. L'AFF a décidé de renouveler le programme pour la 3ème édition, pour continuer à accompagner les talents du fundraising de demain.

Ce sont ainsi **27 « binômes » de professionnels** de moins de 5 ans d'expérience accompagnés par des mentors bénévoles expérimentés qui se sont constitués **partout en France**.

**Nouveautés 2023** : nous avons souhaité renforcer l'esprit de promotion avec :

- La création d'un blason et nom de promotion
- Des échanges plus réguliers via Whatsapp
- Une invitation des alumni de promotions précédentes aux moments phares (voeux, clôture du programme).

## SoFundraisers



Merci aux bénévoles qui s'impliquent dans ce programme qui véhiculent des valeurs de solidarité et d'entraide chères à l'AFF, et à **Jessica Crochot** pour son animation dynamique et bienveillante de la promotion de mentees !

### « IL TÉMOIGNE - MENTOR !

Le programme est organisé de manière à favoriser une atmosphère bienveillante lors de chaque interaction avec les mentees. L'accent est mis sur la convivialité et l'harmonie, ce qui permet des échanges plus fructueux. **Il n'y a pas de relation de subordination entre mentor et mentee ; au contraire, nous nous soutenons mutuellement.**

Les questions posées par les mentees nous amènent souvent à remettre en question nos propres pratiques et approches, ce qui contribue à notre développement professionnel. Dans l'ensemble, ce programme est bénéfique pour tous les participants, créant une situation gagnant-gagnant.



**Yannick GNANOU MAURY**  
Directeur général de la Fondation Université Paris Nanterre

### « ELLE TÉMOIGNE - MENTEE !

**Mon mentor est toujours disponible et à l'écoute de mes problématiques.** Nous essayons toujours de nous voir en présentiel pour pouvoir échanger plus librement sur les sujets que nous souhaitons évoquer ensemble.



**Pauline BONNELIE**, chargée des partenariats à la Ville de Paris

# Monter en compétences

L'Association Française des Fundraisers est le premier organisme de formation français dédié au fundraising, certifié Qualiopi. Pour accompagner la montée en compétences des professionnels, l'AFF étoffe chaque année son offre de formation.

En 2023, 665 stagiaires ont pu bénéficier d'une formation lors de 45 sessions sur 23 thématiques différentes.

L'offre de formation comprend six formats :

- le Certificat Français du Fundraising (CFF)
- le Parcours certifiant
- des modules de formations courts thématiques (inter)
- des formations sur mesure (intra)
- des formations avec accompagnement sur mesure de la sensibilisation à la collecte de fonds
- des événements annuels dédiés à des secteurs spécifiques



## 1. LE CENTRE DE FORMATION

L'AFF, engagée pour la reconnaissance de la profession de fundraiser et de son rôle au service de l'intérêt général, a obtenu en 2015 l'enregistrement au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP) du titre de « directeur ou directrice de la collecte de fonds et du mécénat ». Le seul titre en lien avec le métier de fundraiser.

Pour obtenir le titre de « directeur ou directrice de la collecte de fonds et du mécénat », trois possibilités existent :

- À l'issue d'un parcours de formation certifiant ;
- À l'obtention du Certificat Français du Fundraising
- En validant une demande de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

### 1.1 TROIS MODALITES POUR OBTENIR LE TITRE RNCP

#### CHIFFRES CLÉS

1<sup>ère</sup> formation certifiante sur le fundraising en France

55 stagiaires reçus

→ LE CERTIFICAT FRANÇAIS DU FUNDRAISING (CFF)

La **18<sup>ème</sup> promotion du Certificat Français du Fundraising (CFF)** a été diplômée en mars 2023 avec **29 stagiaires** reçus.

Cette formation, organisée en partenariat avec l'ESSEC et sa chaire Philanthropie, est la première formation certifiante sur le fundraising en France. Au programme : 15 journées de formation réparties sur 6 mois et une étude de cas à présenter en groupe à la fin de l'année.

Le CFF a pour objectif d'apporter aux candidats des compétences stratégiques et opérationnelles et de les préparer à devenir les leaders du fundraising de demain. Depuis sa création en 2005, 497 stagiaires se sont vu délivrer le diplôme.

→ LE PARCOURS CERTIFIANT

En 2023, **26 stagiaires ont obtenu le titre RNCP « Directeur (trice) de la collecte de fonds et du mécénat »** à l'issue de la réalisation de quatre blocs de compétences et d'un examen écrit et oral d'après un cas pratique

→ LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

### 1.2 FORMATIONS COURTES

L'AFF organise toute l'année des formations thématiques pour permettre à chacun de monter en compétences sur un sujet spécifique ou de compléter sa formation : les participants apprennent à travers l'expérience de l'intervenant, mais aussi en échangeant entre eux. L'objectif : donner toutes les clés pour monter en expertise, optimiser sa collecte et enrichir son réseau.

**73 sessions de formation sur 23 thématiques différentes ont été réalisées en 2023.**

### 1.3 FORMATIONS INTRA

Les formations intra structures sont conçues et animées sur-mesure à la demande d'organisations

En 2023, plusieurs formations intra-structures ont été organisées pour :

- **Le Philanthro-lab** sur le thème «les fondamentaux de la collecte de fonds»
- **Médecins du monde** sur le thème «Fundraising digital»
- **Fédération internationale pour les droits humains** sur le thème « Co-construction d'un pitch»
- **Fédération PEP pour PEP LOR'EST, association de solidarité pour l'enfance** sur le thème « Comment développer et réussir un partenariat avec une entreprise »
- **Action contre la faim**, sur le thème « Construire & optimiser son approche de prospection (partenariats) »
- **Fondation Chanel** sur le thème « Développez sa levée de fonds »
- **Ville de Paris** sur le thème « Accompagner la mise en place d'un projet de mécénat culturel »
- **Fonds de dotation Paris 2024** sur le thème « Stratégie de collecte de fonds privés »
- **Fondation Daniel et Nina Carasso** sur la levée de fonds

### 1.4 ACCOMPAGNEMENT

L'AFF propose aux fundraisers, l'offre d'accompagnement individualisé : «coup de pouce», qui met à leur disposition les experts de son réseau. Ces professionnels prennent en considération les défis et besoins spécifiques du secteur pour fournir un coaching personnalisé.

En 2023, **cinq sessions de «coup de pouce»** ont été réalisées pour les porteurs de projet de la fondation Daniel et Nina Carasso.

### 1.5. PARTENARIATS

Les partenariats développés avec **Coordination Sud et PEP** ont été renouvelés en 2023.

Deux nouveaux partenariats ont été développés avec **le Centre français des fonds et fondations**, ainsi qu'avec **Uniformation**.

### « ILS L'ONT DIT »

La formation certifiante de l'AFF a été une étape essentielle pour moi dans la concrétisation de mon nouveau projet professionnel.

Après 20 ans dans le secteur privé et souhaitant mettre mon expérience au service de l'ESS je me suis inscrit au parcours certifiant pour développer mon réseau et mes hard skills.

La formation a parfaitement répondu à mes besoins et attentes : **des rencontres, des échanges, des formateurs passionnés, des méthodes, des outils, du savoir, une pédagogie active, des cas pratiques, une vue d'ensemble, une approche pluri-disciplinaire, des approches stratégiques, des focus particuliers sur les différentes façons de collecter des fonds...** bref, tout y est pour franchir un cap sur le métier et tisser des liens durables dans l'ESS.

Une bonne façon de s'engager et de développer ses compétences au sein d'un écosystème porteur.



**Raphaël Prévot,**  
**Directeur National**  
**Entreprendre pour Apprendre France**



# LES FORMATEURS

Les formations dispensées par l'AFF sont animées par des praticiens qui excellent dans le domaine de la collecte de fonds. Reconnaisant que la qualité d'une formation dépend largement du formateur, l'AFF sélectionne minutieusement ses intervenants en tenant compte à la fois de leur expertise et de leur passion pour le partage des connaissances. Tous les formateurs sont membres de la «Fundraising Académie», lancée en 2013, ce qui témoigne de leur engagement envers l'excellence et l'amélioration continue dans le domaine de la collecte de fonds.



David Alonso  
ASSOCIATION SERVICE  
D'ENTRAIDE ET DE LIAISON



Leila Bahoul  
ACTION CONTRE LA FAIM



Marie-Caroline Blayn  
MECELINK



Julien Bricheux  
ADFINITAS



Daniel Bruneau  
LES PETITS FRERES DES  
PAUVRES



Nathalie Boubli  
NBCOM - STRATEGIES ET  
MEDIA DE COLLECTES



Gabrielle Delponte  
MECENAT TERRITOIRES



Jean-Marie Destrée  
FONDATION CARITAS  
FRANCE



Philippe Doazan  
DUNIYA



Martine Godefroid  
FACTORY EUROPE



Bénédicte Hamon  
THE SEA CLEANERS



Christophe Herlédan  
MINT



Delphine Hoffmann  
CONSULTANTE



Céline Legrand  
CONSULTANTE



Sandrine Marion-Goater  
CABINET MARION



Leopold Mbala  
ADFINITAS



Marianne Maillot  
VISION PHILANTHROPIE



Magalie Petit  
15:MA



Roland Raymond  
FUNDRAISING CONSEIL



Anne Roullier  
ORIXA MEDIA



Catherine Sudres  
CAUSES & CO



Alexis Vandevivère  
FONDATION POUR LA  
RECHERCHE MÉDICALE

## 2. LES ÉVÉNEMENTS DE L’AFF

En 2023, l’AFF a proposé **4 rendez-vous annuels** dédiés à un secteur ou un thème spécifique :

- **Enseignement Supérieur et Recherche et santé**
- **Culture**
- **Solidarité (Séminaire francophone de la collecte de fonds de Juin)**
- **Innovation**

Ces conférences et le Séminaire sont des occasions uniques pour les acteurs de ces secteurs de monter en compétences et également de se rencontrer et d’échanger entre pairs pour prendre du recul sur leurs pratiques.

Les programmes de l’ensemble des conférences et du Séminaire sont élaborés grâce à l’implication des comités de pilotage réunis pour ces événements. Ces derniers ne seraient eux-mêmes pas possibles sans la disponibilité et l’engagement des intervenants, des partenaires et de l’équipe bénévole.

### 2.1. LE SÉMINAIRE FRANCOPHONE DE LA COLLECTE DE FONDS

# AFFséminaire



**22<sup>ème</sup> Séminaire francophone de la collecte de fonds**

**27, 28 et 29 juin 2023**

Événement historique de l’association, le Séminaire de Juin réunit chaque année les professionnels de la collecte de fonds et du mécénat.

Pendant 3 jours, les **763 participants ont pu profiter de 47 ateliers, de 2 plénières animées par des keynote speakers, de 3 Open Labs participatifs et de 4 Apatams**. Au total, 144 intervenants sont venus partager leur expertise avec les participants.

De nombreux temps de networking étaient prévus grâce aux pause-café, aux cocktails Networking et Apéro, et à la soirée de clôture. La plateforme Swapcard a également permis la tenue de sessions en digital et de renforcer le networking pendant et après le Séminaire.

La 22<sup>ème</sup> édition du Séminaire a été soutenue par 35 partenaires, dont 16 étaient présents via des stands dans les espaces pause-café du FIAP.

Le Séminaire 2023 était une véritable réussite, avec un taux de satisfaction moyen de 4,09/5 !

### « ILS L’ONT DIT

C’est un moment que j’affectionne tout particulièrement. J’en garde des très bons souvenirs car cela fait maintenant plus de 15 ans que je viens au séminaire. Quand j’ai commencé dans le milieu de la collecte, c’est l’évènement qui m’a le plus appris.



**Emmanuel Perrin**  
Responsable philanthropie et mécénat  
Secours catholique



## 2.2. LA CONFÉRENCE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET LA SANTÉ

**AFF** Enseignement Supérieur,  
Recherche et  
Santé



**17<sup>ème</sup>** Conférence de  
fundraising pour l'ESR et la Santé

7 et 8 mars 2023 . Paris



Cette 17<sup>ème</sup> conférence de Fundraising pour l'Enseignement Supérieur et la recherche a été marquée par son retour en présentiel, les 7 et 8 mars 2023. L'édition a été placée sous le signe des grèves.

Pendant deux jours, **24 ateliers, 2 Open-Labs, 3 Apatams, ainsi qu'une table ronde se sont succédés. Les participants ont ainsi pu faire le plein de nouvelles idées à appliquer dans leurs structures,** échanger avec des professionnels qui partagent les mêmes enjeux qu'eux, se professionnaliser et monter en compétences.

Grâce à l'implication de notre comité de pilotage composé de 6 experts, nous proposons chaque année des sessions pour tous les niveaux, débutants ou experts, et quelle que soit l'ancienneté des structures dans le fundraising.

13 partenaires ont soutenu la Conférence cette année et nous les en remercions. Avec plus de 270 participants, cette édition a été une belle réussite en comptant l'enjeu du retour en présentiel, et a bénéficié d'un taux de satisfaction moyen de 4.41/5 !

### « IL Y ETAIT

C'est un incontournable ! Je suis toujours sorti avec pleins d'idées nouvelles, des étoiles dans les yeux face aux témoignages que j'ai entendus, de l'énergie à revendre avec l'envie de partager, le sentiment que j'étais loin d'être le seul à surmonter des difficultés que nous connaissons tous dans nos métiers. Le plus important c'est d'y retrouver ses amis du fundraising, de passer des moments avec des gens sincères, chaleureux, drôles, simples mais aussi très professionnels.

Si vous faites du fundraising parce que vous aimez ça, vous allez adorer ces moments privilégiés que l'équipe de l'AFF organise avec beaucoup de talent



**Laurent Mellier**  
Directeur du développement et de la  
philanthropie internationale  
Institut Imagine

## AFFculture



**12<sup>ème</sup>** Conférence de  
fundraising pour la culture

5 et 6 avril 2023 . Paris

## 2.3. LA CONFÉRENCE POUR LA CULTURE

En 2023 a eu lieu la 12<sup>ème</sup> conférence de fundraising pour la culture les 5 et 6 avril.

Cette conférence a également marqué son retour en présentiel.

**La conférence culture a été soutenue par 7 partenaires et a réuni près de 152 participants.**

Pendant une journée et demie, les participants ont bénéficié de 8 ateliers, 2 sessions plénières et 3 tables rondes. Cet événement leur a permis d'acquérir de nouvelles idées à mettre en œuvre dans leurs organisations, d'échanger avec des pairs confrontés aux mêmes défis, et de renforcer leurs compétences professionnelles.

94% des participants ont attribué une note entre 4 et 5/5 aux sessions pour cette 12<sup>ème</sup> édition.



## 2.4. LA CONFÉRENCE INNOVATION

# AFFInnovation



2<sup>ème</sup> Conférence de fundraising  
pour l'innovation

13, 15 et 17 novembre 2023 . Paris

Cette 2<sup>ème</sup> conférence innovation s'est déroulée sous un format hybride les 13, 15 & 17 novembre 2023.

Pendant 3 jours, 16 ateliers, 1 Open-Labs, ainsi que 2 tables rondes se sont enchaînés. Environ 200 participants ont répondu présent en comptant les participations digitales et présentiels de l'évènement.

La conférence innovation a été soutenue par 10 partenaires et a obtenu un taux de satisfaction moyen de 4/5.

## 2.5. LES RENDEZ-VOUS DE L'AFF

En 2023, l'AFF a souhaité proposer à ses adhérents plus d'occasions de rencontres entre fundraisers et de moments conviviaux, parce que c'est en se rencontrant et en partageant ses expériences que l'on peut progresser collectivement.

L'AFF a continué à enrichir son offre numérique initiée en réponse à la crise sanitaire, en proposant à sa communauté une série de webinaires visant à permettre au plus grand nombre de renforcer leurs compétences le lien social, renforcer les compétences et de prendre du recul sur leurs pratiques.

Au cours de l'année, l'AFF a ainsi organisé :

- **7 webinaires**, incluant la conclusion du cycle «Osez l'international», lancé en 2022, en collaboration avec la Fondation de France.
- **1 session de networking** lors de la cérémonie de vœux de l'AFF.
- **1 petit-déjeuner** de restitution de l'étude sur les rémunérations, organisé en présentiel.
- **1 rendez-vous «Lab prospectif»** exclusivement réservé aux membres occupant des postes de directeur du développement (ou équivalent).

## 3. LE CENTRE DE RESSOURCES

Le Centre de ressources de l'AFF répond aux besoins des adhérents en leur apportant des outils, guides pratiques, ressources pour renforcer leur stratégie

de collecte de fonds et mécénat et développer leur pratique professionnelle. En 2023, les adhérents ont eu accès à **plus de 1 000 ressources différentes**, couvrant divers aspects du fundraising : guides, études, mais aussi présentations et replays des événements passés...

## 3.1 LA NEWSLETTER

La newsletter « Actualités » de l'AFF est bimensuelle (hors juillet /août, période de Noël), gratuite sur inscription.

Elle comporte 4 sections principales :

- Une interview « 3 questions à » posées à des professionnels du secteur
- De mini articles de veille, sur l'actualité du secteur fundraising & mécénat
- Un agenda des prochains événements AFF à Paris et en région, ainsi que des formations « inter » à venir
- Des offres d'emploi

En 2023, **20 éditions** ont été envoyées, à **5500 abonnés** (moyenne annuelle des inscrits newsletter).

## 3.2 NOTRE MAGAZINE TRIMESTRIEL : FUNDRAIZINE

Fundraizine est le seul magazine professionnel entièrement consacré à la collecte de fonds et au mécénat. Il est réservé aux adhérents de l'AFF.

Publication trimestrielle, Fundraizine est rédigé par et pour les experts de la collecte de fonds et du mécénat et propose des décryptages, des analyses, des témoignages et des axes de réflexion en réponse aux perpétuelles évolutions de la profession et de son environnement.

En 2023, nous avons publié **quatre numéros**, dont deux en version imprimée. Depuis le numéro 72 en juin 2023, nous sommes revenus à une version imprimée qui était demandée par tous.



## Partie 3

# Sensibiliser au fundraising et à la culture du don

## 1. GIVING TUESDAY : 6ÈME ÉDITION

L'édition 2023 du Giving Tuesday, 6e édition en France, a été celle de tous les records, avec plus de **8 millions d'euros de don collectés, soit une augmentation de 88% par rapport à 2022** ! Nous avons comptabilisé plus de 52 400 donateurs uniques et plus de 530 structures participantes.

Pour la troisième année consécutive, Brigitte Lecordier a marrainé l'événement. Son appui, ainsi que le partenariat mis en place avec les agences Hopening et Periscope – Start It Up, nous ont permis de mener une campagne de communication digitale particulièrement ambitieuse. Ce sont près de 17,3 millions de personnes qui ont été touchées par le #GivingTuesdayFr sur les réseaux sociaux !

Par ailleurs, trois campagnes sectorielles ont été menées :

- Giving Tuesday pour la Planète, en partenariat avec 1% for the Planet France



- Giving Tuesday pour le Sport, en partenariat avec le Fondation pour le Mécénat Sportif
- Giving Tuesday Next Gen, en partenariat avec l'Ecole de la Philanthropie.

Pour la première fois en 2023, nous avons également mis en place une logique d'ambassadeurs régionaux pour ancrer davantage le mouvement dans le terrain. 3 régions pilotes ont été mobilisées : les Hauts-de-France, la Normandie et la Bretagne.

Cette édition a également vu éclore une nouvelle alliance stratégique entre HelloAsso et Giving Tuesday. L'objectif de ce rapprochement était de pouvoir amplifier la visibilité du Giving Tuesday en s'appuyant sur les deux réseaux, ainsi que de simplifier la prise en main par les associations grâce aux outils digitaux proposés par HelloAsso.



## 2. L'AFF À L'INTERNATIONAL

Depuis sa création, l'AFF se tourne vers l'international. S'enrichir de l'expertise de confrères internationaux est une source indispensable dans nos métiers. Pour cela, l'AFF s'intègre dans une dynamique de structuration des acteurs du fundraising en Europe, notamment grâce à son implication au sein de structures européennes et à travers la mise en place de partenariats internationaux.

### 2.1. European Fundraising Association

L'European Fundraising Association (EFA) regroupe les associations européennes de collecte de fonds. Créée en 2002, elle promeut l'action des organisations d'intérêt général et de la philanthropie, tout en encourageant le développement du fundraising en Europe.

L'AFF est membre de l'EFA et échange avec ses homologues par le biais de cette plateforme internationale.

Jonathan Hude-Dufossé, président de l'AFF a participé aux 21 ans de l'EFA à Dublin. L'événement a été l'occasion de faire un tour d'horizon des évolutions en Europe des métiers du fundraising. Une série d'ateliers a permis de mieux comprendre et se nourrir des méthodes de chacun.



## 2.2. International Fundraising Congress

Depuis 1981, 1 000 participants venus de 60 pays et représentant plus de 500 organisations assistent chaque année à l'International Fundraising Congress (IFC) organisé par Resource Alliance. Du 17 au 20 octobre, Yael Afériat a rejoint la délégation des fundraisers français près d'Amsterdam pour y assister et représenter l'AFF !

Ce congrès est l'occasion d'écouter des conférenciers de renom venus des 4 coins du monde sur des questions liées à la collecte de fonds, de s'informer sur les dernières tendances et innovations du secteur et de rencontrer des professionnels à la pointe dans leur domaine

## 3. L'ETUDE DE REMUNERATION

Depuis sa création, l'AFF s'attache à faire reconnaître les métiers du fundraising et à accompagner les organisations et professionnels dans la connaissance des métiers et de leur évolution. Plus de 10 ans après avoir publié le premier référentiel des métiers, l'AFF en a engagé la refonte et a souhaité proposer un premier outil qui répondait à une demande émanant des professionnels du fundraising : une étude de rémunération. Ces derniers expriment le besoin de comparer leurs rémunérations et de situer leur position dans le domaine. Mené en partenariat avec le cabinet Yourvoice, cette étude de rémunération répond à une préoccupation grandissante des organisations qui considèrent la politique salariale comme un enjeu crucial, étant donné les tensions fréquentes sur le marché.

Les résultats de cette étude sont issus d'une enquête menée auprès des membres de l'AFF. Sur les 12 810 personnes contactées, 439 ont participé. Notre analyse s'est focalisée sur les fundraisers en contrat à durée indéterminée travaillant en France, au sein d'organisations à but non lucratif. Après retraitement des données, notre échantillon final comptait **365 participants**.



**ÉTUDE DE  
RÉMUNÉRATION**  
LES MÉTIERS DU FUNDRAISING



## 4. SYMMACHIA, LE FONDS DE DOTATION DE L'AFF

Dans la poursuite de sa vocation d'accompagnement du secteur de l'intérêt général et de développement de sa connaissance, l'AFF a créé le 1er juillet 2021 le Fonds de dotation Symmachia, qui signifie « Alliance » en grec. Le fonds de dotation a deux axes de travail, le programme PADA et le volet recherche.

### 4.1 Symmachia : Axe recherche

Le fonds de dotation s'est donné pour mission de contribuer au développement de la recherche française sur la philanthropie. Dans ce cadre nous apportons notre contribution à un projet inédit sous l'égide de l'IFMA (Institut Français du Monde Associatif)

L'IFMA, soutenu par des institutions majeures telles que le Centre Français des Fonds et Fondations, vise à explorer les relations entre générosité privée et associations, sous la direction stratégique de Brigitte Giraud et académique d'Anne Monier, Mathilde Renault-Tinnacci et Lucile Manoury.

Face à un manque de mobilisation de la recherche par les acteurs associatifs et philanthropiques, ce projet cherche à combler un vide en documentant les interactions entre générosité privée et monde associatif, reconnaissant ainsi la spécificité et la diversité de la philanthropie française.

Avec la participation de 64 acteurs et chercheurs, le groupe de travail, programmé sur **trois réunions entre juin 2023 et avril 2024**, s'attache à explorer ces interactions complexes pour mieux orienter la recherche et les actions futures dans ce domaine crucial.

### 4.2. Programme d'aide au développement associatif (PADA)

PADA a pour but d'aider les associations à diversifier et accroître leurs ressources financières et à réussir un programme de collecte de fonds auprès du secteur privé (personnes physiques et morales). En 2022/2023, la Fondation Caritas était partenaire de cette édition.

Les 4 lauréats 2023 :

- Clowns sans frontières
- Chemins d'enfances
- Massajobs
- Colosolidaire

# Projettons-nous en 2024 !

2023 a été marquée par un véritable dynamisme qui s'est ressenti sur l'ensemble de l'activité de notre association. L'illustration la plus marquante est l'élargissement record du cercle des fundraisers avec un nombre d'adhérents record issus de secteurs toujours plus diversifiés et émanant de l'ensemble du territoire. Encore une fois, les professionnels de la collecte de fonds se sont mobilisés pour vivre l'aventure de l'AFF. Merci à eux pour leur implication sans faille !

## **La transformation a été la préoccupation phare de 2023, et continueront à l'être pour cette année :**

Après des mois de travail et d'implication de la part de toute l'équipe AFF, nous sommes fiers de vous annoncer que notre nouveau site web sera en ligne d'ici la rentrée 2024. Véritable hub d'information pour les fundraisers, il proposera interface intuitive pour retrouver toutes les ressources, informations sur les métiers du fundraising, pour être au plus près des besoins des fundraisers et les accompagner dans leur carrière.

Ce site sera aux couleurs de notre nouvelles identité visuelle qui sera présentée à l'occasion du 23eme séminaire de juin. **De nouveaux habits, un nouvel élan au service d'une vision et d'une stratégie que nous aurons le plaisir de présenter à l'Assemblée Générale 2024, temps fort de la vie associative.**

Sur le plan géographique, soucieux d'améliorer notre couverture régionale et de favoriser une équité géographique, nous poursuivrons en 2024 l'ouverture de nouveaux groupes régionaux.

Sur le plan sectoriel, nous n'oublions pas les fundraisers du secteur culturel qui retrouverons leur conférence en 2025. Nous leur avons concocté en 2024 un cycle Culture, dans la continuité de la 12ème conférence de fundraising pour la culture, des webinaires et autres rendez-vous innovants. A l'heure où nous écrivons ses lignes la conférence dédiée au secteur de l'ESR et de la santé a déjà eu lieu et remporté un grand succès.

Mais que seraient ces beaux projets sans la dimension éthique qui leur est associée ? Soucieuse de respecter son code déontologique et de préserver la confiance des donateurs dans un contexte où l'entraide est plus importante que jamais, l'AFF fait de l'éthique un de ses axes de thématique prioritaire en 2024. Tout au long de l'année, vous retrouverez du contenu pour vous accompagner.

Pour finir, l'équipe de l'AFF et son Conseil d'Administration souhaitent remercier chaleureusement les nombreux bénévoles ainsi que l'ensemble des intervenants et formateurs, qui participent aux événements, au comité de rédaction de Fundraizine et à l'activité de l'AFF au quotidien. Plus que jamais, l'AFF est votre association !



# RAPPORT FINANCIER ET ANNEXES

# RAPPORT FINANCIER

## EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

### CHIFFRES CLÉS : EXERCICE 2023

Les comptes de l'exercice 2023 font apparaître les principaux chiffres suivants :

Montants en Euros	31-dec-23	31-dec-22	Variation	
			en €	en %
Ressources et autres produits d'exploitation	1 693 669	1 527 931	165 738	10,8%
Total du Bilan	1 040 573	1 188 286	(147 713)	(12,4%)
Disponibilités (trésorerie)	321 654	520 001	(198 347)	(38,1%)
Résultat net comptable de l'exercice	(22 375)	39 473	(61 848)	(156,7%)

### ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS 2023

En cette année 2023, tous les grands événements ont pu avoir lieu en présentiel tout en maintenant certaines sessions en digital : la conférence ESR, la conférence innovation, la conférence culture et le séminaire de juin qui a connu une très belle réussite et contribue à l'augmentation du chiffre d'affaires.

2023 constitue également une année de dynamisme au niveau des adhérents qui ont été toujours plus nombreux à participer aux événements de l'AFF : 1 180 adhérents, soit plus de 86 adhérents par rapport à 2022, ce qui représente 7,9 % d'augmentation.

L'association poursuit sa gestion rigoureuse alliant maîtrise des dépenses, recouvrement proactif des créances grâce au process de recouvrement pour éviter des problèmes de trésorerie.

L'exercice 2023 a été marqué par une augmentation des ressources d'exploitation de 166 k€ (+ 10,8 %) par rapport à l'exercice 2022.

Le résultat d'exploitation s'élève à - 35,4 k€. Il est en baisse de 78,8 k€ par rapport à l'année antérieure.

Ceci s'explique par une augmentation des charges + 233,5 k€ et notamment celle de personnel (+ 157 k€) comparée à l'augmentation des ressources + 171,7 k€ sur l'exercice.

Le résultat net en 2023 est déficitaire de 22,4 k€, contre un résultat excédentaire de 39,5 k€ au titre de l'exercice 2022.

## BILAN 2023

### BILAN ACTIF

Les principaux postes de l'actif sont :

Montants en Euros Actif	31-dec-23	31-dec-22	Variation	
			en €	en %
Actif immobilisé (montants nets)	265 467	171 264	94 203	55,0%
Créances	406 193	445 977	(39 784)	(8,9%)
- dont créances clients (montants nets)	339 207	352 762	(13 555)	(3,8%)
Trésorerie disponible	321 654	520 001	(198 347)	(38,1%)
- dont Livret A et Livret Epidor	118 463	102 412	16 051	15,7%
Charges constatées d'avance	47 259	51 044	(3 785)	(7,4%)
<b>Total Actif</b>	<b>1 040 573</b>	<b>1 188 286</b>	<b>(147 713)</b>	

Les principales variations s'analysent de la façon suivante :

**Le poste « Actif immobilisé »** est augmentation de 94,2 k€. Cette variation s'explique principalement par :

- La dotation aux amortissements de l'exercice - 40,4 k€
- L'acquisition de matériel informatique 11,1 k€
- L'augmentation du poste immobilisation en cours projet site et digitalisation de la formation + 122,3 k€
- L'augmentation du dépôt de garantie des locaux + 1,2 k€

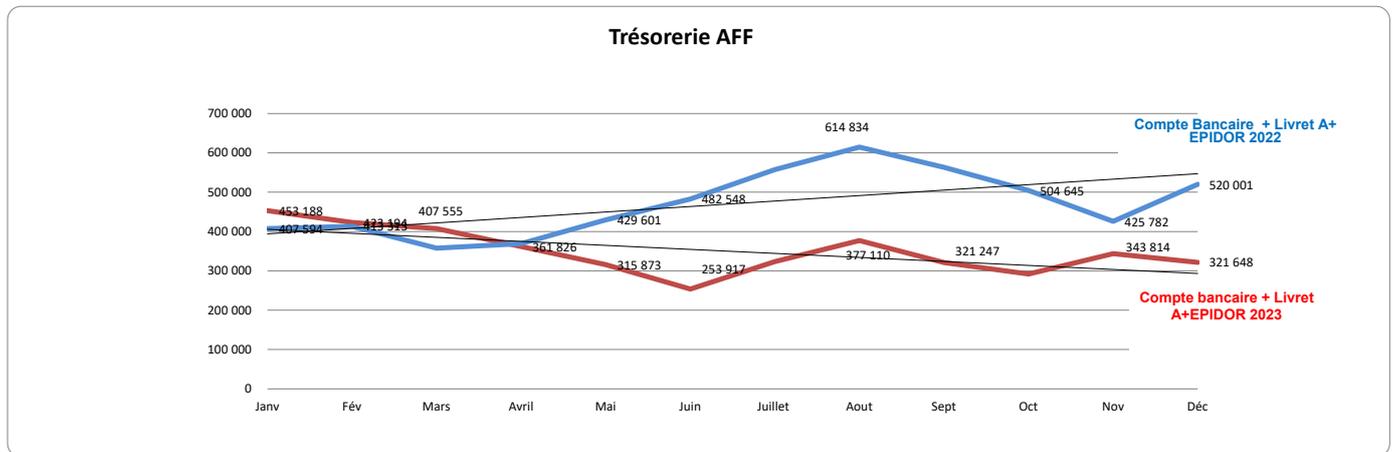
**Le poste « Créances »** s'élève à 406 k€, en diminution de 39,8 k€ par rapport à l'exercice précédent.

Les créances clients s'élèvent à 340,1 k€.

Une part importante de ces créances relève de l'activité de formation (le Certificat Français du Fundraising à hauteur de 35,2 k€ et les journées de formation (83,1 k€), dont un grand nombre de factures sont émises à des dates proches de la fin de l'exercice).

Par ailleurs 28,4 k€ sont liés à des créances douteuses dépréciées à hauteur de 26,8 k€.

## Evolution de la trésorerie :



## BILAN PASSIF

Passif	31-dec-23	31-dec-22	en €	en %
Fonds propres (hors résultat de l'exercice)	475 497	436 024	39 473	9,1%
Résultat de l'exercice	(22 375)	39 473	(61 848)	(156,7%)
<b>Total Fonds propres</b>	<b>453 122</b>	<b>475 497</b>	<b>(22 375)</b>	<b>(4,7%)</b>
Provision pour Risques et Charges	56 073	43 587	12 486	28,6%
Dettes financières	172 240	257 123	(84 883)	(33,0%)
Dettes d'exploitation	327 873	367 967	(40 094)	(10,9%)
Produits constatés d'avance	31 265	44 112	(12 847)	(29,1%)
<b>Total Passif</b>	<b>1 040 573</b>	<b>1 188 286</b>	<b>(147 713)</b>	<b>(12,4%)</b>

L'évolution des **fonds propres** avant affectation du résultat 2023 s'explique par les variations suivantes :

Montants en Euros	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Distribution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propre sans droit de reprise	36 619				36 619
Réserves Indisponible					
Réserves diverses	399 405	595			400 000
Report à nouveau	0	38 877		0	38 877
Résultat de l'exercice 2022	39 473	(39 473)			0
Résultat de l'exercice 2023			(22 375)		(22 375)
<b>Situation nette (a)</b>	<b>475 497</b>	<b>0</b>	<b>-22 375</b>	<b>0</b>	<b>453 122</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>Total (b)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Fonds propres (a) + (b)</b>	<b>475 497</b>	<b>0</b>	<b>-22 375</b>	<b>0</b>	<b>453 122</b>

L'excédent de 39 473 € constaté au titre de l'exercice 2022 a été affecté en report à nouveau à hauteur de 38 877 € et en réserves libres à hauteur de 595 € conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 8 juin 2023 approuvant les comptes 2022.

Les dettes financières à la clôture au 31 décembre 2023 pour 172,2 k€ correspondent :

- Au capital restant dû d'emprunt effectué auprès de la banque dans le cadre du financement de la refonte du site internet pour 8,4 k€,
- Et au capital restant dû d'un prêt garanti par l'état, obtenu en 2022 pour 163,8 k€.

Les dettes d'exploitation à la clôture au 31 décembre 2023 (328 k€) sont composées de :

- Dettes fournisseurs (207,1 k€) dont principalement :
  - ▶ 31,6 k€ concernant le CFF – Facture 1ère échéance ESSEC
  - ▶ 23,7 k€ concernant la refonte du site internet
  - ▶ 22,1 k€ de location immobilière
  - ▶ 6,6 k€ concernant les honoraires d'expertise comptable,
  - ▶ 87,8 k€ au titre des factures fournisseurs non parvenues au 31 décembre 2023, dont 63,2 k€ au titre du CFF – Facture 2ème échéance ESSEC
- Dettes sociales et fiscales (TVA, caisses sociales...) pour 120,8 k€.

Les **produits constatés d'avance** s'élèvent à 31,3 k€ et concernent principalement les adhésions (18 k€) et les aides pour la formation des salariés (13 k€).

## COMPTE DE RÉSULTATS 2023

Montants en Euros	31-dec-23	31-dec-22	Variation	
			en €	en %
<b>Ressources et autres produits d'exploitation</b>	<b>1 693 669</b>	<b>1 527 931</b>	<b>165 738</b>	<b>10,8%</b>
Autres achats et charges externes	831 276	729 750	101 526	13,9%
Aides financières	0	0	0	NS
Impôts et taxes	62 317	48 771	13 546	27,8%
Charges de personnel	715 713	575 013	140 700	24,5%
Dotations aux amortissements	40 442	44 196	(3 754)	(8,5%)
Dotations aux provisions	33 495	46 132	(12 637)	(27,4%)
Autres charges	45 861	40 647	5 214	12,8%
Engagements à réaliser sur ress. affectées (fonc)	0	0	0	0,0%
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>1 729 104</b>	<b>1 484 509</b>	<b>244 595</b>	<b>16,5%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(35 435)</b>	<b>43 422</b>	<b>(78 857)</b>	<b>(181,6%)</b>
Résultat financier	688	(1 184)	1 872	NS
Résultat exceptionnel	4 610	(22 310)	26 920	NS
Impôts sur les sociétés	7 762	19 545	(11 783)	
<b>Résultat net comptable</b>	<b>(22 375)</b>	<b>39 473</b>	<b>(61 848)</b>	<b>(156,7%)</b>

Les ressources d'exploitation ont augmenté de 265,8 k€ (+ 10,8 %) par rapport à l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 244,6 k€ (16,5 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par :

- L'augmentation de 101,5 k€ du poste « Autres achats et charges externes » (13,9 %), qui s'explique principalement par l'augmentation du nombre de formations effectuées, de l'activité événementielle et notamment de l'organisation de la conférence ESR en présentiel et du séminaire, et donc des prestataires.
- L'augmentation de 13,6 k€ du poste des impôts et taxes et versements assimilés, qui suit l'augmentation des charges de personnel.
- La diminution de 12,7 k€ du poste « Dotations aux provisions » (27,4 %), s'explique principalement par un moindre apurement des clients (les créances 2019-2021 étant moins importantes que celles dus antérieurement) et par la diminution du montant doté de la provision pour indemnité de départs à la retraite.
- L'augmentation de 140,7 k€ du poste « Charges de personnel » (24,5 %). Cette évolution est essentiellement due à une stabilité des effectifs par rapport au turn over important de 2022 et d'une augmentation des rémunérations liée au contexte inflationniste.

**L'exercice 2023 dégage un résultat déficitaire de 22 375 € contre un excédent de 39 473 € au titre de l'exercice 2022.**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### 1. Les produits

Les produits de l'exercice 2023 s'élèvent à 1 700,5 k€ contre 1 528,9 k€ au titre de l'exercice 2022, soit une augmentation de 11,2 %.

Les produits de l'exercice se ventilent ainsi :

Typologie des ressources	Ressources 2023	En % des ressources totales	Ressources 2022	En % des ressources totales	Variation en k euros	Variation en %
Journées de formation	465,9	27,4%	435,3	28,5%	31	7,0%
Séminaire de Juin	478,6	28,1%	441,9	28,9%	37	8,3%
Certificat Français du Fundraising	201,6	11,9%	180,7	11,8%	21	11,5%
Adhésions	193,8	11,4%	173,3	11,3%	20	11,8%
Conférence Enseignement Supérieur, Recherche	113,2	6,7%	45,4	3,0%	68	149,2%
Conférence Innovation	41,4	2,4%	55,1	3,6%	(14)	(25,0%)
Conférence culture	28,0	1,6%	0,0	0,0%	28	NS
Conférence de santé	0,0	0,0%	13,1	0,9%	(13)	(100,0%)
Conférence mécénat territorial	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0	NS
Giving Tuesday	40,0	2,4%	55,5	3,6%	(16)	(27,9%)
Magazine Fundraizine	9,6	0,6%	21,6	1,4%	(12)	(55,5%)
Offre d'emploi et newsletter	38,0	2,2%	33,2	2,2%	5	14,3%
Communication Institutionnelle	8,2	0,5%	12,0	0,8%	(4)	NS
Club des Partenaires	12,5	0,7%	15,9	1,0%	(3)	(21,4%)
Dons manuels et contributions financières	0,0	0,0%	0,1	0,0%	(0)	(100,0%)
Rencontres professionnelles (au national)	0,4	0,0%	0,8	0,1%	(0)	(51,1%)
Publication	1,3	0,1%	1,0	0,1%	0	31,0%
Autres produits non détaillés et transfert de cha	68,1	4,0%	44,0	2,9%	24	54,7%
<b>Total</b>	<b>1 700,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 528,9</b>	<b>100,0%</b>	<b>172</b>	<b>11,2%</b>

### 2. Analyse de la répartition des recettes

#### 2.1 2023, le retour de la croissance

Une croissance des ressources de l'AFF de 11,3% principalement liée au succès du séminaire, des formations et une augmentation des adhésions.

Avec le retour en présentiel de toutes les conférences et le succès du séminaire en 2023, l'équilibre entre les recettes de formation et celles des conférences et séminaire se confirme.

Le 1<sup>er</sup> poste des ressources est celui de la **formation** (CFF + journées) qui représente 39% des ressources (ce poste représentait **40 %** des ressources en 2022).

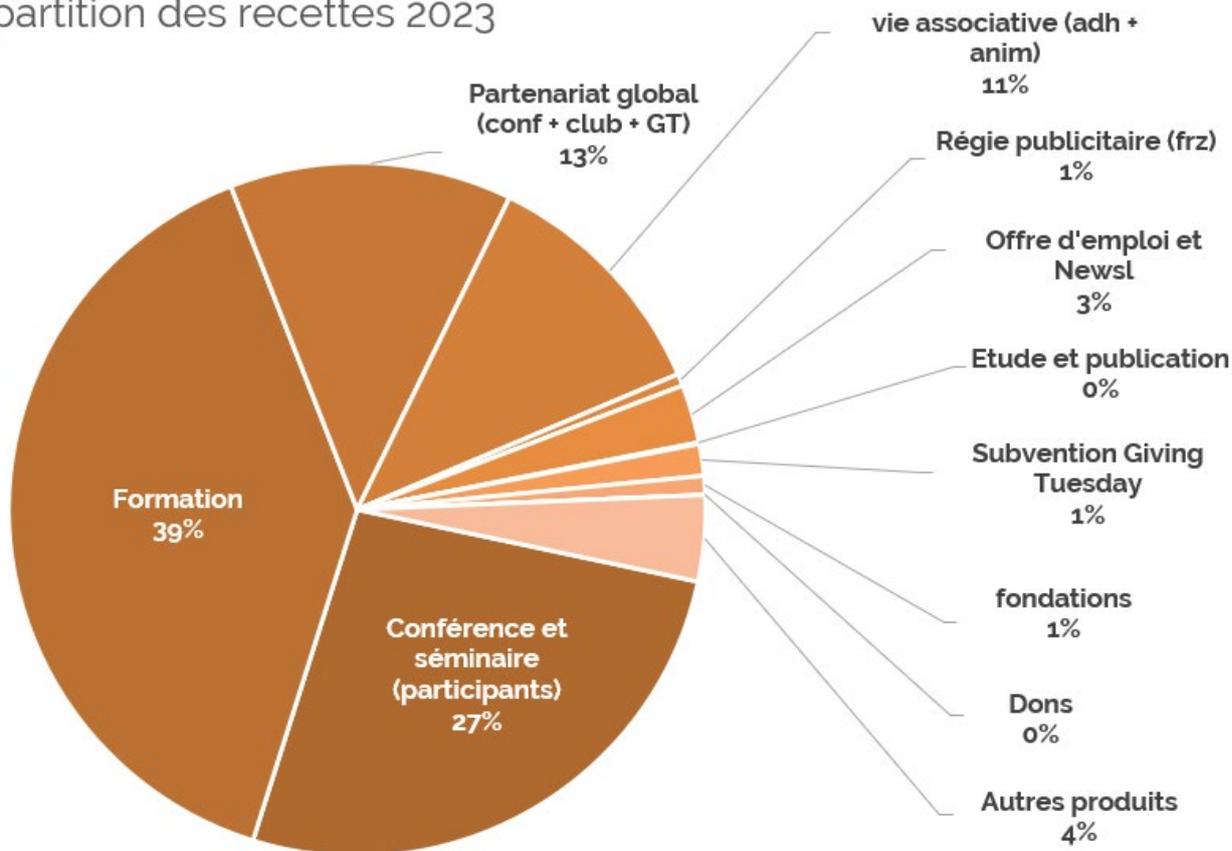
Le 2<sup>ème</sup> poste de ressources est celui des **conférences et séminaire (hors partenaires) : 27 %** des ressources (versus 23 % en 2022). La forte croissance des produits des inscriptions est liée au retour de la Conférence ESR en présentiel (tarif plus élevé des inscriptions en présentiel qu'en digital) et au grand succès du séminaire en présentiel.

**Le 3<sup>e</sup> poste est celui des partenariats (13 % des ressources). Cette part était de de 15 % en**

**2022.** Des partenaires indispensables au modèle économique de l'AFF.

**Le 4<sup>e</sup> poste est celui des adhésions (11 % des ressources). La part relative reste stable par rapport à 2022 du fait de l'augmentation globale de toutes les ressources. + 20 k € de ressources liées aux adhésions !**

### Répartition des recettes 2023



## 2.2 Analyse des activités de formation, conférences et séminaire

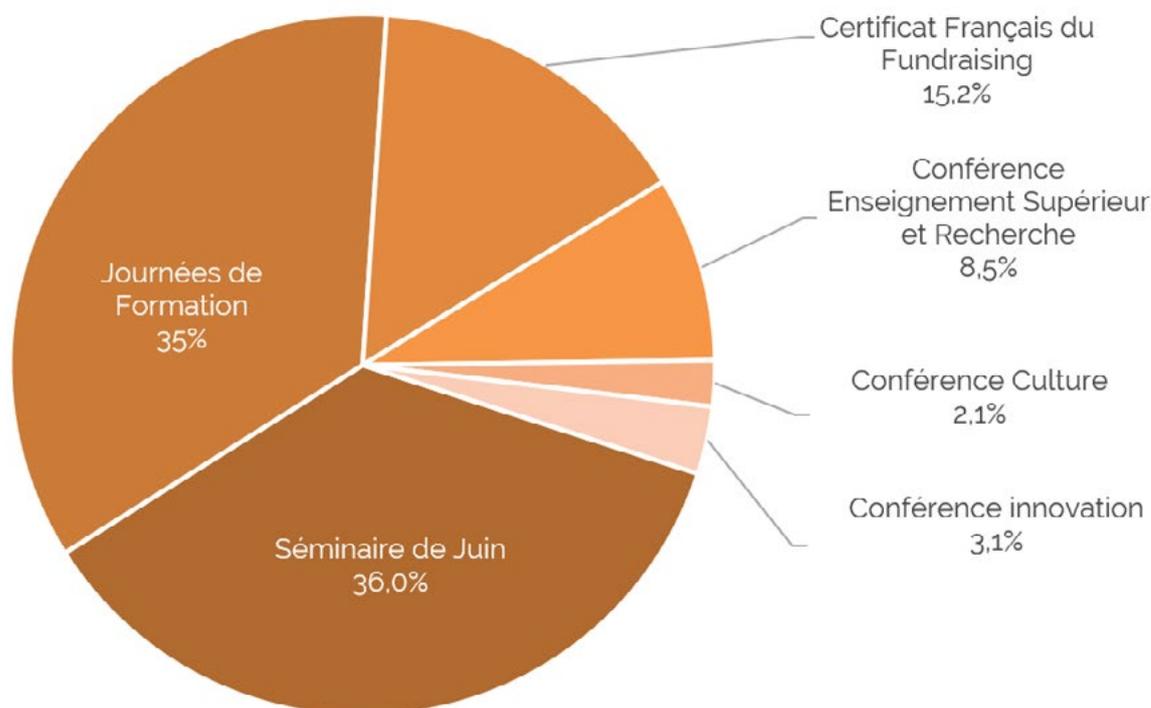
### 2.2.1 *Détail des ressources des activités de formation, conférences et séminaire*

**Ces ressources dépassent celles de 2019 pour la première fois depuis le Covid, c'est le retour de la croissance !**

Les ressources liées aux activités de formation, conférences et séminaire représentent 1 328,7 k€ soit 78.1 % des produits de l'organisation (en 2022 : 1 171,5 k€, en 2021 : 945 k€, soit 74.4% des produits ; en 2020 : 806,3 k€ , soit 67,2% des produits; en 2019 : 1 266,2 k€, soit 84 % des produits).

C'est principalement grâce au retour au présentiel de la conférence ESR (+ 67 k€) du succès du séminaire (+ 37 k€), aux recettes de formations intra (+ 18k€) qui ont été plus nombreuses, que ces ressources connaissent une augmentation de 13, 4 % par rapport à 2022 (+157 k€)

Répartition des recettes de formation, conférences et séminaire 2023 sur les ressources d'exploitation liées aux formation , conférences et séminaire



### 2.2.1.1 L'activité de formation

**Le niveau des ressources de 2023 de la formation (667 k€) dépasse pour la première fois le niveau de l'activité de formation de 2019 : 622 k€ (soit + 45 k€) !**

Ces ressources connaissent une augmentation de 8 % par rapport à 2022.

**Ces ressources** représentent 667 k€ (+ 51 k€ par rapport à 2022), soit 50 % des ressources d'exploitation liées aux activités de formation, conférences et séminaire (versus 53 % en 2022). Cette baisse de la part relative de la formation est liée à l'augmentation des recettes liées au retour en présentiel de la conférence ESR.

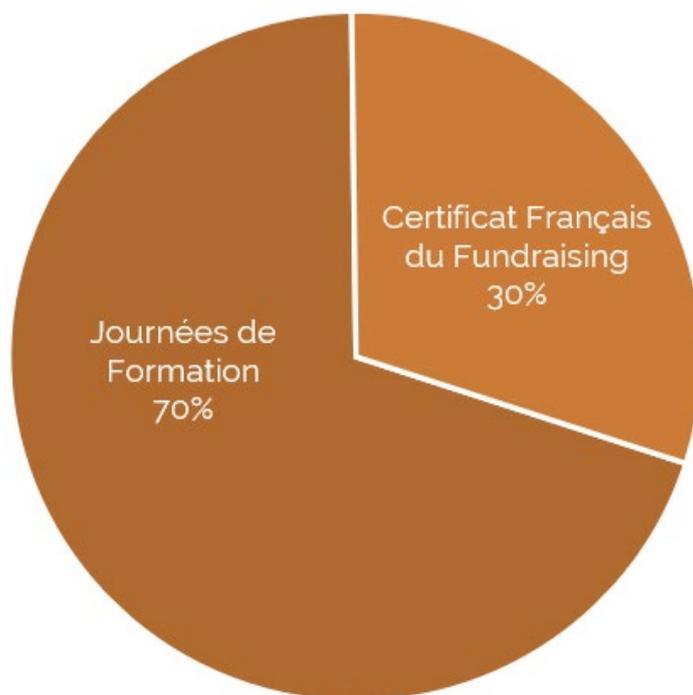
Ces ressources se décomposent comme suit :

Les ressources liées aux « **Journées de formation** » s'élèvent à 466 k€ (+ 30 k€ par rapport à 2022) et représente 70% des ressources d'exploitation liées à la formation. La part relative reste stable par rapport à 2022. Ces ressources comprennent les accompagnements coups de pouce à hauteur de 5,9 k€.

Un très bon résultat dû à l'augmentation des recettes des formations intra (+ 18 k€) et d'un bon d'un taux de remplissage des formations inter (9,08/session).

- Les ressources liées au « **Certificat Français du Fundraising** » s'élèvent à 201,5 k€ (+ 20,8 k€ par rapport à 2022) et représente 30 % des ressources d'exploitation liées à la formation, **en baisse de 10 %** par rapport à l'exercice précédent dû à un nombre de stagiaires en hausse pour cette promotion 2023 (29 versus 26 en 2022).

### Répartition des recettes de formation 2023 sur les ressources d'exploitation liées à la formation



#### 2.2.1.2 L'activité de conférences, séminaire

**Pour la première fois depuis le Covid, les ressources de l'activité conférences, séminaire ont dépassé celles de 2019 (2019 : 644 k€ (+ 17 k€))**

En 2023, **ces ressources s'élèvent à 661 k€ (+ 105 k€ par rapport en 2022 : 555 k€ (+ 19 % de ressources par rapport à 2022))** grâce notamment à la conférence ESR qui s'est tenue en présentiel cette année (+ 67 k€) et le succès du séminaire (+ 37 k€).

En 2023, l'AFF a organisé toutes ses conférences en présentiel depuis le Covid tout en maintenant des sessions en digital.

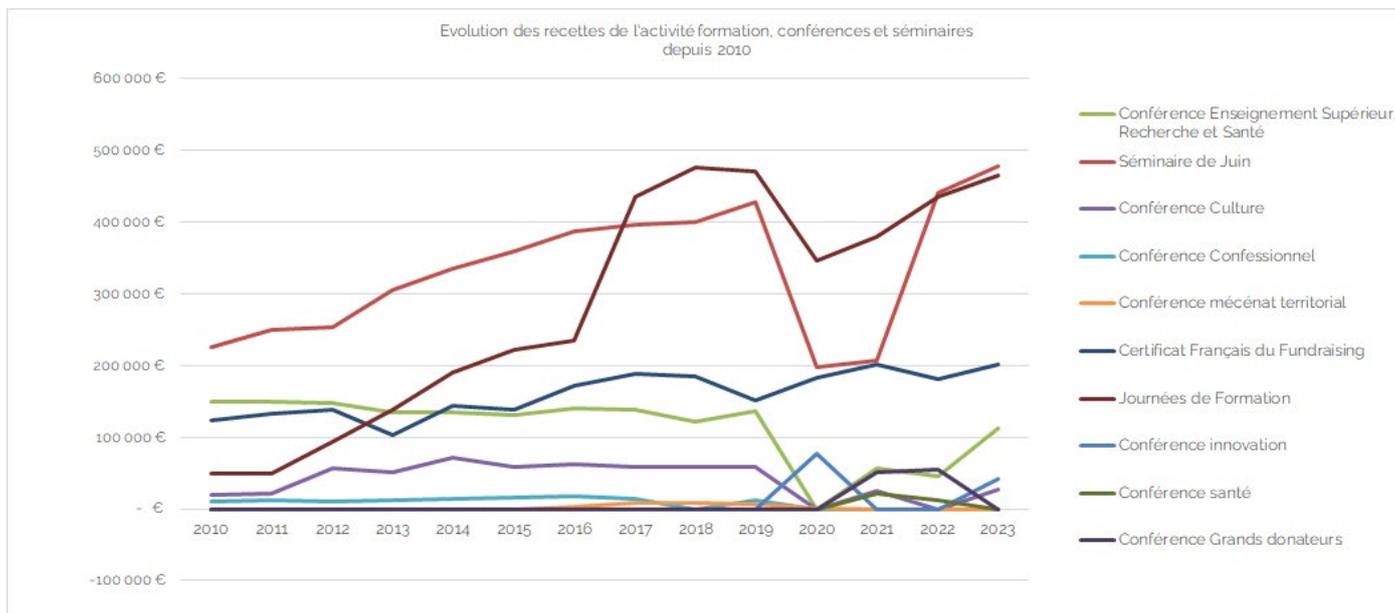
- Le séminaire de juin
- La conférence pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- La conférence culture
- La conférence innovation.

Les ressources de l'activité se répartissent comme suit :

Il est important de noter que les ressources issues des partenariats sont ici incluses.

- Le « Séminaire de Juin » représente 36,6 % (en 2022 37,7 %) des ressources d'exploitation liées aux activités de formation, conférences et séminaire. Le séminaire a dégagé 37 k€ de ressources supplémentaires grâce à une augmentation des recettes des participants : + 20 % :
  - Une participation plus importante (417 stagiaires versus 378 en 2022) doublée d'une augmentation tarifaire de 3% pour le tarif avec master et de 5 % du tarif sans master.
  - Les recettes partenaires ont quant à elles baissé de 12% ; en effet les soutiens de 2022 avaient atteint un niveau jamais égalé : 162,9 k€ versus 142,7 € en 2023.
- La « Conférence Enseignement Supérieur et Recherche » représente 8,5 % (en 2022 : 3,9 %). Une forte hausse des recettes constatée car elle s'est tenue en présentiel en 2023 versus en digital en 2022.
  - Une hausse de 113 % des recettes participants (les tarifs en digital étant sans aucune commune mesure au tarif digital) malgré la grève qui a freiné le nombre de participants en présentiel.
  - Un montant de partenariats en forte évolution grâce au retour en présentiel : + 166 %
- La « Conférence Innovation représente 3,1 % des ressources d'exploitation liées aux activités de formation, conférences et séminaire (en 2022, la conférence thématique des Grands donateurs : 4,7 %). Des participants en présentiel moins nombreux engendrant 50 % de recettes en moins mais des partenariats en hausse de + 23 %.
- La « Conférence Culture » représente 2,1 % des ressources des ressources d'exploitation liées aux activités de formation, conférence et séminaire (en 2022 : elle ne s'était pas tenue) : 19 k€ de recettes participants et 7,7 k€ de recettes partenaires.

### 2.2.2 Evolution des recettes de formation, conférences et séminaire depuis 2010

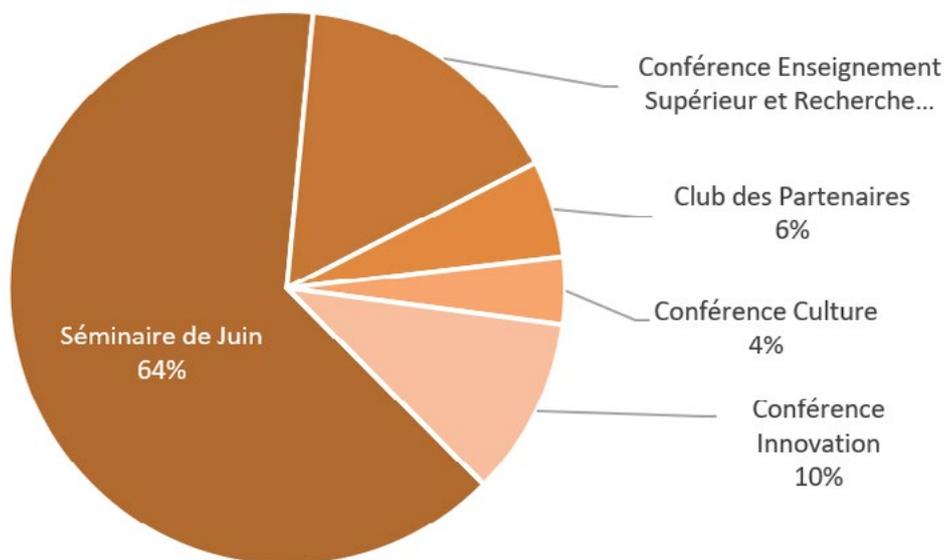


- Les recettes du séminaire francophone de la collecte de fonds dit « séminaire de juin » repassent devant celles des formations : elles ont augmenté nettement grâce à un taux de participant record doublé d'un léger effet prix. Celui-ci dépasse le montant des recettes d'avant-crise.
- Les recettes des journées de formation dépassent également leur niveau d'avant crise grâce notamment à l'évolution des formation intra et d'un bon taux de remplissage des formations inter.
- Les recettes du Certificat Français du Fundraising sont en hausse. Le nombre de participants avait été à son minimum en 2022.
- Les recettes conférences ESR sont en hausse grâce au retour du présentiel
- Les conférences innovation et culture génèrent peu de recettes : Ceci étant lié au format de ces conférences : la participation et les tarifs sont bien plus bas que pour la conférence ESR et le séminaire.

### 2.3 Partenariats

Les partenariats sont intégrés aux évènements, ou prennent la forme d'adhésion au « club des partenaires ». La répartition des recettes des partenariats est la suivante :

#### Répartition des recettes partenaires en 2023



Cette année encore, les partenaires ont répondu présents, l'AFF les en remercie vivement !

Les recettes de partenariats sont essentielles au modèle économique notamment des conférences et séminaire et plus globalement de l'AFF.

En légère baisse par rapport à 2022 du fait notamment de la non-reconduction d'un partenariat exceptionnel de 2022, ces recettes représentent 13 % (versus 15 % des produits de l'AFF en 2022).

Elles s'élèvent en 2023 à 222 930 € (versus 227 770 € en 2022), soit une baisse de 2 % par rapport à 2022.

- Le séminaire de juin concentre à lui seul 64 % des partenariats, soit 142 700 € (contre 162 970 € en 2022). Ces partenariats représentent 30% des recettes de cet événement phare en 2023, retour au modèle d'avant covid (30 % en 2019).
- La conférence ESR (enseignement supérieur et recherche) en présentiel a généré 35 800 € de recettes partenariats, soit deux fois plus que la conférence 2022 qui s'est tenue en digital (16 800 €) soit 16 % des recettes. Les partenariats généraient 32 % des recettes de cet événement en 2022.
- La Conférence innovation (conférence thématique 2023) a généré 23 230 € de partenariats, soit 23 % de plus qu'en 2022 (18 900 € en 2022 de partenariats pour la Conférence Thématique Grands donateurs) ; ce qui confirme l'intérêt pour l'organisation d'une conférence thématique. 33 % des recettes de cet événement sont issus des partenariats.
- Le Club des Partenaires lancé en 2007 représente 5,9 % des recettes de partenariats de l'association pour un montant de 12 500 € (- 21 % par rapport à 2022).
- La conférence culture a réuni 8 700 € de recettes de partenariats, ce qui représente 4 % des recettes de partenariats. Celle-ci n'avait pas eu lieu en 2022.
- Le mouvement Giving Tuesday n' a pas cette année généré de recettes de partenaires (versus 5 500 € en 2022).

## 2.4 Adhésions & postes liés

Avec 1 180 adhérents, l'année 2023 reflète un réel dynamisme : 86 adhérents de plus qu'en 2022 (soit + 7,9 % par rapport en 2022). **Les adhésions représentent 11 % des ressources globales, ce qui reste stable par rapport à 2022 du fait de l'augmentation globale de toutes les ressources.**

Cette hausse des recettes (193 780 € en 2023 versus 173 281 € en 2022) est liée à un effet volume, les tarifs n'ayant pas augmenté. **+ 20 k € de ressources liées aux adhésions, soit 12 % d'augmentation.** Il est à noter une baisse des adhésions de soutien cette année.

- **1146 adhésions** : (198 € TTC l'année / 99 € TTC la mi-année)
- **29 adhésions de soutien** (298 € TTC au lieu de 198 € TTC annuel) - versus 44 en 2022
- **5 adhésions à vie** (pas de nouvelles en 2022)

## 2.5 Subventions, soutiens des fondations

Au titre de l'exercice 2023, l'AFF a pu compter sur :

- Des soutiens liés à Giving Tuesday
  - Le ministère de la Jeunesse et des Sports a soutenu l'évènement à hauteur de 25 000 € (-10 k€)
  - La Fondation Daniel et Nina Carasso a renouvelé son soutien pour un montant de 10 000 €
  - La Fondation de France a de nouveau apporté un soutien pour un montant de 5 000 €.

## 2.6 Avoirs, pertes et profits

L'apurement des créances irrécouvrables se poursuit.

Les avoirs, pertes et profits viennent diminuer le résultat de l'exercice 2023 pour un montant total de 3 952 €. Il a notamment été repris 4 895€ de créances récupérées au titre de 2019, 2020 et une provision pour créances douteuses 2019, 2020 et 2021 a été dotée pour un montant de 8847 €

Ce poste comprend également 9 264 € correspondant à des créances antérieures à 2018 qui étaient déjà dépréciés à 100 %. Leur passage n'a donc pas d'impact sur le résultat.

## 3. Les charges de l'exercice

- Au global, des charges d'exploitation en hausse :

Le total des charges d'exploitation s'élève à 1 729 104 € en 2023 contre 1 484 509 € au titre de l'exercice 2022 soit une augmentation de 244 595 € (+ 16,48 %) liée principalement à la reprise de l'activité.

- Des frais de fonctionnement en baisse :

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 248 971 € contre 284 928 € en 2022, soit une baisse de 13 %. Une baisse liée à :

- Moins de dépréciation créances : En 2023, 21 009 € ont été dépréciés au titre des créances de 2020 et 2021
- Les 12 486 € de la provision pour engagement de retraite sont comptabilisés en dans la masse salariale contrairement à 2022. Cependant la reprise des activités en présentiel et un contexte inflationniste
- A noter, en produits, des aides ont été obtenues pour la formation des salariés auprès de l'OPCO Uniformation.

- Une masse salariale en évolution :

Les charges de personnel de 2023 s'élèvent à 740 836 € contre 585 491 € en 2022, soit une hausse de 27 %.

Cette hausse s'explique notamment par :

- L'augmentation des salaires au regard de l'inflation et un salarié en plus à compter de septembre
- La provision pour engagement de retraite : Celle-ci qui correspond aux droits acquis par les salariés susceptibles de faire valoir leurs droits à la retraite à court terme a augmenté de 12 486 €. Cela est lié à l'augmentation du taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds qui suit l'inflation

#### 4. Le résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice présente un déficit de 22 475 € contre un excédent de 39 473 € en 2022

#### 5. Contribution volontaire des bénévoles

Les règles comptables applicables aux associations nous amènent à valoriser les heures de bénévolat mobilisées par l'association dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités.

L'estimation des heures de bénévolat pour 2023 a pris en compte l'engagement des bénévoles dans des groupes de travail, dans la rédaction du magazine Fundraizine, dans l'organisation des événements organisés par l'AFF (Conférences, séminaire, Animation du réseau, Young Fundraisers, Giving Tuesday). Les heures de bénévolat des intervenants des conférences ont été prises en compte en 2023.

Elle fait ressortir un nombre d'heures de bénévolat conséquent (5 314 heures en 2023), valorisé sur la base d'un coût horaire correspondant à des grilles tarifaires en fonction des tâches réalisées et de la qualification des bénévoles.

Sur cette base, la valorisation des contributions volontaires des bénévoles s'élève donc à 198 404,76 € pour 2023.

Cette valorisation nous amène à rendre tangible l'engagement conséquent des bénévoles dans notre association.

Valorisation qui équivaut à environ 3,3 ETP chargé, une ressource importante et cohérente avec la mission d'animation de réseau de l'association.

#### 6. Evènement post clôture

Un nouveau prêt d'un montant de 90 000 € a été contracté en date du 2 février 2024 sur 5 ans à un taux d'intérêt fixe de 4,20 % ; un nantissement de parts sociales de 20 008 € ; avec un différé d'amortissement de 6 mois auprès du crédit coopératif ; afin de pouvoir financer la finalisation de la refonte du site internet.

## BILAN ACTIF

En euros	Exercice clos 31 déc. 2023			Exercice clos 31 déc. 2022
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	167 055	60 961	106 094	139 191
Immobilisations incorporelles en cours	124 754		124 754	2 525
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	121 676	108 129	13 547	9 736
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	21 071		21 071	19 811
<b>Total I</b>	<b>434 556</b>	<b>169 090</b>	<b>265 467</b>	<b>171 263</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	10 996		10 996	14 864
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	365 973	26 766	339 207	352 762
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres	55 991		55 991	78 352
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	321 654		321 654	520 001
Charges constatées d'avance	47 259		47 259	51 044
<b>Total II</b>	<b>801 873</b>	<b>26 766</b>	<b>775 107</b>	<b>1 017 023</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>1 236 429</b>	<b>195 856</b>	<b>1 040 573</b>	<b>1 188 286</b>

## BILAN PASSIF

En euros	Exercice clos 31 déc. 2023	Exercice clos 31 déc. 2022
<b>FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	36 619	36 619
Fonds propres avec droit de reprise		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	400 000	399 405
Report à nouveau	38 877	
Excédent ou déficit de l'exercice	-22 375	39 473
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>453 122</b>	<b>475 497</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
<b>Total I</b>	<b>453 122</b>	<b>475 497</b>
<b>FONDS REPORTEES ET DEDIEES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>Total II</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	56 073	43 587
<b>Total III</b>	<b>56 073</b>	<b>43 587</b>
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		
<b>Total III bis</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	172 240	257 123
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 163	15 591
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	207 107	240 340
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	107 408	103 791
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 196	8 247
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	31 265	44 112
<b>Total IV</b>	<b>531 378</b>	<b>669 203</b>
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)</b>	<b>1 040 573</b>	<b>1 188 286</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT (1<sup>ÈRE</sup> PARTIE)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice des 31 déc. 2023	Exercice des 31 déc. 2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	193 780	173 281
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 398 630	1 261 708
dont parrainages	222 930	201 170
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	25 000	35 000
Subventions		
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		50
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	15 000	15 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	60 365	42 726
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
Cotisations		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Autres produits	894	167
<b>Total I</b>	<b>1 693 669</b>	<b>1 527 931</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	831 276	729 750
Aides financières	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	62 317	48 771
Salaires et traitements	514 872	416 376
Charges sociales	200 841	158 638
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	61 451	44 196
Dotations aux provisions	12 486	46 132
Report en fonds dédiés		
Autres charges		
Aides financières		
Autres charges	45 861	40 647
<b>Total II</b>	<b>1 729 104</b>	<b>1 484 509</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-35 435</b>	<b>43 422</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT (2<sup>EME</sup> PARTIE)

En euros	Exercice clos 31 déc. 2023	Exercice clos 31 déc. 2022
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 231	856
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total III</b>	<b>2 231</b>	<b>856</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 543	2 040
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total IV</b>	<b>1 543</b>	<b>2 040</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>688</b>	<b>-1 185</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	4 610	100
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total V</b>	<b>4 610</b>	<b>100</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		22 410
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total VI</b>	<b>0</b>	<b>22 410</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>0</b>	<b>22 410</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-7 762	-19 545
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>1 700 510</b>	<b>1 528 887</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 722 885</b>	<b>1 489 414</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-22 375</b>	<b>39 473</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	198 405	154 100
<b>TOTAL</b>	<b>198 405</b>	<b>154 100</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	198 405	154 100
<b>TOTAL</b>	<b>198 405</b>	<b>154 100</b>

## ANNEXES

### 1. Description de l'objet social, des activités et des moyens mis en œuvre

#### 1.1. Objet social

« L'Association a pour objet, tant sur le plan national qu'international de regrouper toutes personnes œuvrant ou souhaitant œuvrer pour la recherche de fonds et le développement de tous types de ressources en faveur des organisations menant des activités d'intérêt général ou activités en lien avec l'économie sociale et solidaire.

Afin de :

A - promouvoir et développer notamment la générosité, la philanthropie et le mécénat

B - favoriser les échanges entre ses membres

C - améliorer les pratiques professionnelles tant d'un point de vue éthique que technique notamment à travers des activités de formation

D - assurer la reconnaissance de la profession tant au sein des organisations, qu'auprès des institutions publiques

E - assurer la structuration et l'évolution des métiers du fundraising et du développement des ressources ».

#### 1.2. Activités générales

L'AFF a pour but d'œuvrer pour le développement de la culture du don et de la philanthropie.

L'AFF est un centre de ressources, un réseau qui fédère et accompagne toutes les personnes qui s'engagent à

donner à des causes d'intérêt général les moyens de bâtir un monde plus solidaire.

L'AFF organise notamment

des colloques, des séminaires, des formations, des rencontres à Paris et en Région.

L'AFF organise également depuis sept ans le Giving Tuesday dont l'objectif est de créer La journée de la générosité sous toutes ses formes :

L'événement rassemble en une même journée des individus dont des enfants, des organisations caritatives, des associations nationales ou locales, des écoles, des entreprises, des media, des collectivités nationales ou locales, des institutions, des personnalités. En 2023 cet événement a connu plus de 330 structures participantes dans toute la France.

#### 1.3. Moyens mis en œuvre

##### 1.3.1. Moyens techniques et matériels

Les moyens techniques et matériels ont fait l'objet d'une grande transformation. Accélérée par la crise sanitaire, la digitalisation de l'activité de formation et événementiel sera certainement poursuivie après la crise et nous nous dirigerons alliant présentiel et

digital

L'association entreprend des recherches pour investir dans du matériel proposant des formules hybrides.

##### 1.3.2. Moyens humains

Les salariés de l'association : 10 salariés permanents + 2 contrats apprentis

La transformation d'une partie des événements en version digitale mobilise des ressources techniques et humaines très conséquentes (le personnel, des développeurs, des bénévoles).

Une centaine de bénévoles à l'année participe à l'organisation des différentes actions.

### 2. Événements significatifs de l'exercice

#### 2.1. Vie de l'association

En cette année 2023, tous les grands événements ont pu avoir lieu en présentiel tout en maintenant certaines sessions en digital : la conférence ESR, la conférence innovation et le séminaire de juin qui a connu une très belle réussite et contribue à l'augmentation du chiffre d'affaires.

2023 constitue également une année de dynamisme au niveau des adhérents qui ont été toujours plus nombreux à participer aux événements de l'AFF : 1180 adhérents, soit plus de 86 adhérents par rapport à 2022, ce qui représente 7,9 % d'augmentation.

L'association poursuit sa gestion rigoureuse alliant maîtrise des dépenses, recouvrement proactif des créances grâce au process de recouvrement pour éviter des problèmes de trésorerie.

#### 2.2. Comptes 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de 1.040.573 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant une insuffisance de (- 22.375) euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois.

### 3. Principes, règles et méthodes comptables

#### 3.1. Référentiel

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement de l'ANC n°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été

appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur. Les autres cotisations sont appelées cotisations avec contrepartie.

Les cotisations de l'association correspondent à des cotisations avec contreparties, en raison des divers avantages dont bénéficient les membres. L'association pouvant justifier d'un droit d'agir en recouvrement, généré par un appel de cotisation, cet appel constitue le fait générateur de la comptabilisation du produit.

## 3.2 Comparabilité des exercices

Le compte de résultat est présenté avec deux colonnes afin de permettre une comparabilité entre la présentation de l'exercice 2023 et l'exercice 2022.

## 3.3 Méthodes d'évaluation

### 3.3.1. Les immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation sur le mode linéaire. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Frais d'études et site internet produits : 1 à 5 ans
- Agencements : 5 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

### 3.3.2. Les valeurs mobilières de placement et autres instruments financiers

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'achat hors frais d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées à leur valeur probable de négociation.

La comparaison effectuée entre la valeur d'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire peut faire apparaître des plus-values ou des moins-values. Seules les moins-values latentes affectent le résultat de l'exercice sous forme d'une dépréciation.

### 3.3.3. Les créances

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît un risque de non recouvrabilité.

### 3.3.4. Les provisions risques et charges

Les provisions pour risques et charges concernent les litiges éventuels et comprennent notamment les provisions destinées à couvrir les risques de reversement des ressources non consommées à la clôture de l'exercice.

### 3.3.5. Provision pour engagement de retraite

Afin de mieux appréhender les engagements futurs à l'égard de son personnel et conformément aux règlements de l'Autorité des normes comptables (ANC) qui considère la constatation d'un passif relatif à ce type d'engagement comme une méthode préférentielle, l'association constate une provision pour engagement de retraite.

### 3.3.6. Impôts

L'association est assujettie aux impôts commerciaux. La TVA s'applique sur les autres activités qui ne sont pas liées à la formation.

### 3.3.7. Honoraires du Commissaire aux comptes

La lettre de mission du commissaire aux comptes de l'association indique leurs honoraires pour un montant de 4.580 euros HT au titre l'année 2023.

## 4. Notes explicatives sur le bilan

### 4.1. Immobilisations brutes

En euros	2022	↗	↘	2023
Incorporelles	167.055	0	0	167.055
Incorporelles en cours	2.525	122.229	0	124.754
Corporelles	110.520	11.156	0	121.676
Financières	19.811	1.260	0	21.071
<b>Total</b>	<b>299.911</b>	<b>134.645</b>	<b>0</b>	<b>434.556</b>

#### 4.1.1. Immobilisations Incorporelles

Ce poste immobilisations incorporelles correspond essentiellement au développement du site internet. Les immobilisations incorporelles en cours correspondent au projet digitalisation de la formation pour 2.240 euros et au projet refonte site internet pour 122.514 euros.

#### 4.1.2. Immobilisations corporelles

Ce poste est composé du matériel de bureau, du matériel informatique, du mobilier de bureau ainsi que les travaux d'agencement réalisés à la suite du déménagement.

L'augmentation de 11.156 euros concerne l'achat de nouveaux ordinateurs.

#### 4.1.1. Immobilisations financières

Ce poste comprend essentiellement les dépôts de garantie des locaux. La variation de 1.206 euros correspond à l'ajustement de la garantie des nouveaux locaux situés au 14 rue de Liège.

#### 4.2. Amortissements et provisions d'actif

En euros	2022	↗	↘	2023
Incorporelles	27.864	33.097	0	60.961
Corporelles	100.784	7.345	0	108.129
Financières	0			0
<b>Total</b>	<b>128.648</b>	<b>40.442</b>	<b>0</b>	<b>169.090</b>

#### 4.3. Détail des immobilisations et amortissements

En euros	Brut	Amort	Net
Logiciels	167.055	60.961	106.094
Inst. Générales et Agencements	47.620	46.941	680
Mobilier de bureau	45.860	33.246	12.614
Matériel informatique	15.242	15.242	0
Mobiliers	12.955	12.701	254
Immo en cours	124.754	0	14.754
Dépôts de garantie	21.071	0	21.071
<b>Total</b>	<b>434.556</b>	<b>169.090</b>	<b>265.467</b>

#### 4.4. État des créances

En euros	Brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	21.071		21.071
Actif circulant et charges constatées d'avance :	480.219	480.219	
<b>Total</b>	<b>501.290</b>	<b>480.219</b>	<b>21.071</b>

Le poste « actif immobilisé » est composé des dépôts de garantie afférent aux nouveaux locaux.

Les créances du poste « actif circulant et charges constatées d'avance » sont composées principalement :

- ▶ Des créances clients pour 365,9 k€,
- ▶ De la TVA déductible pour 17,6 k€,
- ▶ Des charges constatées d'avance pour 47,3 k€.

#### 4.5. Dépréciation d'actif

En euros	2022	↗	↘	2023
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	36.074	30.317	21.009	26.766
Comptes financiers				
<b>Total</b>	<b>36.074</b>	<b>30.317</b>	<b>21.009</b>	<b>26.766</b>

#### 4.6. Trésorerie

En euros	2022	2023	Variation
Valeurs mobilières de placement	0	0	0
Disponibilités	520.001	321.654	198.347
<b>Total</b>	<b>520.001</b>	<b>321.654</b>	<b>198.347</b>

## 4.7. Fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
<b>En euros</b>					
Fonds propres sans droit de reprise	36 619				36.619
Fonds propres avec droit de reprise					
Réserves indisponible					
Réserve diverses	399 405	595			400.000
Report à nouveau		38.878			38.878
Bénéfice 2022	39.473	(39.472)			0
Déficit 2023				(22.375)	(22.375)
<b>Situation nette (a)</b>	<b>475 497</b>	<b>0</b>		<b>(22.375)</b>	<b>453.122</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>Total</b>	<b>475 497</b>	<b>0</b>		<b>(22.375)</b>	<b>453.122</b>

L'excédent de 39.473 € constaté au titre de l'exercice 2022 a été affectée en report à nouveau à hauteur de 38.877 € et en réserves libres à hauteur de 595 € conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 8 juin 2023 approuvant les comptes 2022.

## 4.8. Provisions pour risques et charges et pour indemnités de départ en retraite

En euros	2022	↗	↘	2023
Prov. pour risques & charges	0	0	0	0
Provision pour engagement de retraite	43.587	12.486	0	56.073
<b>Total</b>	<b>43.587</b>	<b>12.486</b>	<b>0</b>	<b>56.073</b>

Comme indiqué au paragraphe 3.3.5, la provision pour engagement de retraite correspond aux droits acquis par les salariés susceptibles de faire valoir leurs droits à la retraite à court terme.

## 4.9. État des dettes

En euros	Brut	A un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	172.240	73.603	98.637	
Dettes financières div.				
Fournisseurs	207.107	207.107		
Dettes fiscales & sociales	111.604	111.604		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	9.163	9.163		
Prod. constatés d'avance	31.265	31.265		
<b>Total</b>	<b>531.378</b>	<b>432.742</b>	<b>98.637</b>	

Les dettes auprès d'établissement de crédit se compose du :

- Prêt Garantie par l'Etat dont le capital restant à rembourser s'élève au 31/12/2023 à 163.797
- Prêt contracté en 2018 pour un capital de 100.000 €uros. Au 31/12/2023 le capital restant dû s'élève à 8.443€

Les dettes du poste « fournisseurs » sont composées :

- ▶ Des dettes fournisseurs pour 119,3 k€
- ▶ Des factures fournisseurs non parvenues pour 87,8 k€.

Les dettes du poste « dettes fiscales & sociales » sont composées principalement :

- ▶ De dettes sociales pour 83,5 k€
- ▶ De la TVA pour 18,2 k€.

Les dettes du poste « Autres dettes » sont composées principalement des avances clients et avoirs à établir.

## 5. Postes concernés par le chevauchement de l'exercice

Afin de respecter le principe comptable d'indépendance des exercices, l'association doit obligatoirement rattacher les charges et les produits à l'exercice auquel ils se rapportent.

### 5.1. Produits à recevoir

En euros	Montant
Immobilisations	0
Clients et comptes rattachés	161.768
Autres créances	
<b>Total</b>	<b>161.768</b>

Ce poste correspond aux factures à établir à la clôture de l'exercice.

### 5.2. Charges constatées d'avance

En euros	Montant
Charges constatées d'avance	47.259
<b>Total</b>	<b>47.259</b>

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

### 5.3. Charges à payer

En euros	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87.759
Dettes fiscales et sociales	57.181
Autres dettes	0
<b>Total</b>	<b>144.940</b>

Les charges à payer correspondent principalement aux factures non parvenues, à la provision pour congés payés, aux différents impôts et taxes 2023 exigibles en 2024.

### 5.4. Produits constatés d'avance

En euros	Montant
Produits constatés d'avance	31.265
<b>Total</b>	<b>31.265</b>

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement des formations, et partenariats 2024 constatés en 2023.

## 6. Notes explicatives sur le Compte de résultat

### 6.1. Typologie des ressources

En k euroS	2023
Séminaire de Juin	478,6
Journées de formation	465,9
Certificat Français du Fundraising	201,6
Adhésions	193,8
Giving Tuesday	40,0
Conférence innovation	41,4
Conférence Enseignement Supérieur, Recherche et Culture	141,2
Site Web et Base de données	38,0
Magazine Fundraizine	9,6
Club des Partenaires	12,5
Communication institutionnelle	8,2
Publications	1,3
Rencontres professionnelles (au national)	0,4
Dons manuels et contributions financières	0
Autres produits non détaillés et transfert de charges	68,1
<b>Total</b>	<b>1 700,51</b>

Les ressources d'exploitation comprennent notamment une subvention de 25.000 euros du ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des sports pour le projet Giving Tuesday qui a eu lieu en 2023.

### 6.2. Charges de personnel

En euros	2022	2023
Rémunération du personnel	416.376	514.872
Charges sociales	158.638	200.841
Taxes assises sur les salaires	17.706	24.888
<b>Total</b>	<b>592.720</b>	<b>740.601</b>

Les charges de personnel ont augmenté de 147,9 k€ (+25%) par rapport à l'année 2022.

### 6.3. Bénévolat

Les règles comptables applicables aux associations nous amènent à valoriser les heures de bénévolat mobilisées par l'association dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités.

L'estimation des heures de bénévolat pour 2023 a pris en compte l'engagement des bénévoles dans des groupes de travail, dans la rédaction du magazine Fundraizine, dans l'organisation des événements organisés par l'AFF (Conférences, séminaire,

Animation du réseau, Young Fundraisers, Giving Tuesday). Les heures de bénévolat des intervenants des conférences ont été prises en compte en 2023.

Elle fait ressortir un nombre d'heures de bénévolat conséquent (5 314 heures en 2023), valorisé sur la base d'un coût horaire correspondant à des grilles tarifaires en fonction des tâches réalisées et de la qualification des bénévoles.

Sur cette base, la valorisation des contributions volontaires des bénévoles s'élève donc à 198 404,76 € pour 2023.

Cette valorisation nous amène à rendre tangible l'engagement conséquent des bénévoles dans notre association.

Valorisation qui équivaut à environ 3,2 ETP chargé, une ressource importante et cohérente avec la mission d'animation de réseau de l'association.

## 6.4. Transfert de charges

Le compte « transfert de charges » correspond aux aides reçues dans le cadre des contrats d'apprentissage et aux remboursements des formations des salariés.

## 7. Autres informations

### 7.1. Effectif moyen

En euros	2022	2023	Variation
Cadres	3,4	8,6	5,2
Autres	4,8	1,2	(3,6)
<b>Total</b>	<b>8,2</b>	<b>9,9</b>	<b>(1,7)</b>

### 7.2. Rémunération des trois principaux dirigeants (Loi n°2006-586 du 23 mai 2006)

Les trois personnes entrant dans le champ d'application de la Loi sont :

La Présidente,  
Le Trésorier,  
La Déléguée générale de l'association.

Seule la Déléguée générale de l'association bénéficie d'une rémunération. Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle. Aucun membre dirigeant de l'association ne bénéficie d'avantage en nature.

## 7.3. Engagements et sûretés réelles consentis et reçus

Les engagements financiers s'entendent de ceux qui ne figurent pas au bilan, tels que par exemple les cautions, avals, hypothèques...

### 7.3.1. Engagements donnés

Les engagements en matière de pensions et retraites des salariés ont été comptabilisés.

### 7.3.2. Engagements reçus

Néant

## 7.4. Evénements post-clôture

Un nouveau prêt d'un montant de 90 000 € a été contracté en date du 2 février 2024 sur 5 ans à un taux d'intérêt fixe de 4,20 %; un nantissement de parts sociales de 20 008 €; avec un différé d'amortissement de 6 mois auprès du crédit coopératif ; afin de pouvoir financer la finalisation de la refonte du site internet.

# Proposition d'affectation du résultat

## Association Française des Fundraisers - Proposition d'affectation du résultat :

2023

<b>Résultat net (Après IS) 2023</b>	<b>-22 375 €</b>	<b>Fonds propres avant affectation du résultat</b>	
		Fonds associatifs	36 619 €
		Réserve pour projet associatif	0 €
		Réserves libres	400 000 €
		Report à nouveau	38 877 €
		<b>Résultat net 2023</b>	<b>-22 375 €</b>
		<b>Total Fonds propres avant affectation du résultat 2023</b>	<b>453 122 €</b>

## Proposition d'affectation du résultat 2023 :

<b>Affectation proposée à l'AG :</b>		<b>Fonds propres après affectation du résultat</b>	
Réserves libres	0 €	Fonds associatifs	36 619 €
Report à nouveau	-22 375 €	Réserve pour projet associatif	0 €
		<b>Réserves libres</b>	<b>400 000 €</b>
		Report à nouveau	16 502 €
		<b>Résultat net 2023</b>	<b>0 €</b>
		<b>Total Fonds propres après affectation du résultat 2023</b>	<b>453 122 €</b>

# Budget réalisé 2023 et prévisionnel 2024

Activités	BP 23			Budget réel 2023			BP 24		
			Solde	Charges	Produits	Solde	Charges	Produits	Solde
<b>DAS 3 - Vie Associative</b>	11 000 €	719 973 €	708 973 €	8 440 €	206 675 €	198 235 €	12 700 €	724 202 €	711 502 €
Adhésions	1 000 €	200 393 €	199 393 €	1 339 €	193 780 €	192 441 €	1 000 €	210 702 €	209 702 €
Animation du réseau et rencontres professionnelles	10 000 €	3 630 €	-6 370 €	7 101 €	395 €	-6 706 €	10 000 €	1 000 €	-9 000 €
4 demi-journées de conférence/ matinales						0 €	1 200 €		-1 200 €
Club des partenaires de l'AFF	0 €	15 900 €	15 900 €	0 €	12 500 €	12 500 €	0 €	12 500 €	12 500 €
<b>DAS 2 + DAS TRANSVERSE AUX 1 ET 3 Centre de ressources et communication + Sensibiliser + Giving Tuesday</b>	21 / 099 €	128 559 €	-88 540 €	1 / 6 390 €	9 / 066 €	-79 324 €	254 13 / €	144 836 €	-109 301 €
Fundraizine	40 816 €	22 636 €	-18 180 €	46 899 €	9 589 €	-37 310 €	48 872 €	22 636 €	-26 236 €
Etudes et publication	10 000 €	3 000 €	-7 000 €	6 697 €	1 327 €	-5 370 €	15 000 €	6 000 €	-9 000 €
Communication	58 043 €	12 558 €	-45 485 €	35 183 €	8 200 €	-26 983 €	45 237 €	16 200 €	-29 037 €
Giving Tuesday	41 560 €	55 500 €	13 940 €	30 139 €	40 000 €	9 861 €	34 790 €	55 000 €	20 210 €
Site internet et base de données	66 680 €	34 865 €	-31 815 €	57 472 €	37 950 €	-19 522 €	90 239 €	35 000 €	-55 239 €
Accompagnement soutien commercial; recherche de subventions et fundraising						0 €	10 000 €		-10 000 €
Production de synthèse, vidéos, webinaires						0 €	10 000 €	10 000 €	0 €
<b>DAS 1 - PROGRAMMATION</b>	225 380 €	628 808 €	403 428 €	228 092 €	661 189 €	433 097 €	211 964 €	667 614 €	455 650 €
Séminaire de juin présentiel	135 002 €	435 213 €	300 210 €	136 777 €	478 609 €	341 832 €	136 990 €	476 660 €	339 670 €
Conférence ESR présentiel+ santé	64 824 €	113 801 €	48 977 €	62 353 €	113 211 €	50 858 €	61 009 €	132 973 €	71 963 €
Conférence Culture	15 740 €	25 600 €	9 860 €	15 408 €	28 014 €	12 606 €			
Conférence thématique	9 813 €	54 194 €	44 381 €	13 554 €	41 355 €	27 801 €	13 965 €	57 981 €	44 016 €
<b>DAS 1 - FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	229 894 €	638 166 €	408 272 €	252 055 €	667 480 €	415 425 €	273 475 €	721 744 €	448 269 €
Formation INTER	105 785 €	443 566 €	337 782 €	87 743 €	403 144 €	315 401 €	94 236 €	430 692 €	336 456 €
INTRA et Accompagnement				37 816 €	62 786 €	24 970 €	45 239 €	82 253 €	37 014 €
Certificat Français du Fundraising en partenariat avec l'ESSE C	124 109 €	194 600 €	70 491 €	126 496 €	201 550 €	75 054 €	134 001 €	208 800 €	74 799 €
<b>Fonctionnement</b>	963 970 €	6 270 €	-957 700 €	1 057 908 €	68 100 €	-989 808 €	1 029 134 €	20 799 €	-1 008 335 €
Salaires et charges sociales	708 000 €		-708 000 €	763 723 €	22 887 €	-740 836 €	782 500 €	16 955 €	-765 545 €
Frais de fonctionnement	255 970 €	6 270 €	-249 700 €	294 185 €	45 213 €	-248 972 €	246 634 €	3 844 €	-242 790 €
<b>Total après IS</b>	<b>1 647 344 €</b>	<b>1 621 726 €</b>	<b>-25 618 €</b>	<b>1 722 885 €</b>	<b>1 700 510 €</b>	<b>-22 375 €</b>	<b>1 780 911 €</b>	<b>1 779 195 €</b>	<b>-1 716 €</b>
Valorisation des contributions volontaires en nature (bénévoles)		108 133 €	108 133 €	198 405 €	198 405 €		198 405 €	198 405 €	

VIVEZ L'EXPÉRIENCE  
**UNIQUE**  
DE L'AFF !



**Développez votre expertise et renforcez votre réseau**

**L'Association Française des Fundraisers – AFF – est l'association des professionnels de la collecte de fonds et du mécénat depuis 1991.**

Grâce aux formations dispensées tout au long de l'année et par son rôle de centre de ressources, l'AFF a pour mission de **renforcer les compétences en matière de fundraising des professionnels des organismes de l'intérêt général** des secteurs de la solidarité, de la culture, de l'enseignement supérieur et de la recherche et plus récemment dans le secteur hospitalier ou des collectivités territoriales.

De petits déjeuners en afterwork, de journées de formation en conférences ou séminaires, l'AFF permet aux professionnels du développement des ressources de **s'informer, se rencontrer, partager leurs expériences, échanger sur leurs pratiques et développer leur réseau professionnel.**

L'environnement éthique de la profession étant au coeur des préoccupations de l'AFF, **ses 1000 adhérents s'engagent à respecter un code de déontologie** faisant la promotion des bonnes pratiques.

[www.fundraisers.fr](http://www.fundraisers.fr)



## Les adhérents au centre de la vie de l'AFF

En devenant adhérent, chaque fundraiser montre son appartenance à une communauté de professionnels, participe à la réflexion sur le métier et s'engage à respecter un cadre éthique et déontologique. L'AFF est un espace privilégié d'échange, où chaque fundraiser peut exprimer ses besoins, retrouver ses pairs et trouver les ressources pour monter en compétences.

L'annuaire des membres, accessible aux adhérents de l'AFF, est un outil de réseautage précieux !



## Participez à l'AFF en région

Parce que les fundraisers qui constituent le réseau de l'AFF sont partout en France, nous avons renforcé nos activités en région grâce à l'implication de nos adhérents dans les groupes régionaux de l'AFF.

Entrez en contact avec les groupes de l'AFF en Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Grand Est, Hauts-de-France, Ile-de-France, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire et Sud.



Ouverture



Engagement



Partage



Exigence



Convivialité

L'AFF PARTAGE DES VALEURS FORTES. PARTAGEZ LES AVEC NOUS.



# ASSOCIATION FRANÇAISE DES FUNDRAISERS

14 rue de Liège

75009 Paris

01 43 73 34 65

[www.fundraisers.fr](http://www.fundraisers.fr)

